

Walter Burkert, *La religion grecque à l'époque archaïque et classique*. Traduction et mise à jour bibliographique par Pierre Bonnechere, Paris, éd. Picard, 2011, 477 p., 61 €

Fabienne Burkhalter

DANS **REVUE DU NORD** 2012/3 n° 396 , PAGES IV À IV
ÉDITIONS **ASSOCIATION REVUE DU NORD**

ISSN 0035-2624

DOI 10.3917/rdn.396.0731d

Date de mise en ligne : 20/03/2013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-du-nord-2012-3-page-IV?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Revue du Nord.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Comptes rendus

Isabelle PARMENTIER (dir.) avec la collaboration de Carole LEDENT, *La recherche en histoire de l'environnement : Belgique – Luxembourg – Congo – Rwanda – Burundi. Actes PREBel, Namur, décembre 2008*, Namur, Presses universitaires de Namur, 2010, 15,5 x 23,5 cm, 362 p., ill. (Autres futurs, 3).

Les activités de recherche sur le sujet ont débuté plus précocement en Flandre que dans la partie francophone de la Belgique. Surtout les chercheurs intéressés par le thème s'y sont rapidement fédérés. L'objet du colloque, dont les actes sont édités dans la publication sous revue, était de réunir les historiens, souvent de la jeune génération, qui représentent les forces vives actives dans cette thématique ou qui sont intéressées par la perspective nouvelle. C'est dans le même esprit qu'une bibliographie sélective sur le sujet a été constituée *de facto*. En effet, à l'issue de chaque article, une liste succincte reprend les travaux de l'auteur en la matière et, en fin de volume, il en va de même pour les différents présidents de séance. Ces « États généraux » ont rassemblé vingt-neuf auteurs et, dès lors, l'espace réservé à chacun a été strictement compté. La plupart des contributions s'étendent sur moins de dix pages.

Dans une première partie dévolue aux « concepts, notions et mises en perspective », E. Zaccai dresse « un bref historique du développement durable » (p. 11-17). A. Corvol (p. 19-28) et H. Van Zon (p. 29-35) décrivent l'état de la recherche dans deux pays limitrophes, la France et les Pays-Bas. L'Allemagne, pourtant frontalière également, n'est pas représentée, ce qui est d'autant plus regrettable que la Belgique compte une communauté germanophone en son sein.

Vient ensuite la présentation « des équipes, des bilans » au plan national. E. Thoen et T. Soens retracent dans le détail la naissance et le développement de l'histoire de l'environnement en Flandre, particulièrement dans leurs universités respectives, Gand et Anvers (p. 39-60). G. Xhayet souligne les ressources documentaires en la matière du Centre d'histoire des sciences et des techniques de l'Université de Liège (p. 61-68). P. Bricteux, J. Leclercq, Ph. Scaufilaire et Ph. Tomsin développent la méthodologie suivie par la Société publique d'aide à la qualité de l'environnement pour mener les études historiques préalables à la réhabilitation d'anciens sites industriels (p. 69-78). Enfin, Isabelle Parmentier présente le projet du réseau interdisciplinaire HenRI. Histoire de l'environnement, un groupe de contact récemment constitué sous les auspices du Fonds national belge de la recherche scientifique (p. 79-85).

La troisième partie de l'ouvrage est réservée à l'étude de cas et à l'ouverture de perspectives nouvelles. Ch. Deligne et B. Vannieuwenhuyze ont choisi Bruxelles pour étudier la répartition spatiale du « sale » tel qu'il était ressenti par les habitants d'une cité médiévale (p. 89-110). Ils s'appuient sur des documents administratifs et judiciaires et les ressources de l'archéologie, mais, surtout, ils mettent en lumière l'apport fondamental de la toponymie pour répondre à la question. H. Cocquiart constate qu'à Namur, comme dans d'autres villes des Pays-Bas autrichiens, le souci de la propreté et de l'hygiène préoccupe davantage le Magistrat que ses administrés (p. 111-119). L. Honnoré aborde la question de la politique de l'eau à Mons

entre 1830 et 1914 (p. 121-132). Dans les années 1860, à la suite du démantèlement des fortifications, le système hydraulique de la ville bénéficie d'une refonte complète. Les principaux objectifs visent à éliminer les eaux stagnantes sources de miasmes, à généraliser le réseau d'égouts souterrains, un objectif atteint dès 1875, et à fournir un accès généralisé à l'eau pure. J.-M. Yante prend l'exemple du comté de Chiny au XIII^e siècle pour inviter à une relecture des chartes de franchise (p. 133-140). Il démontre de la sorte l'apport important de ces documents, au-delà d'une lecture purement juridique ou politique, pour l'étude de la formation ou de la mutation des paysages et des évolutions environnementales. L. Schmit étudie les forêts péri-urbaines de Namur et de Luxembourg, deux villes moyennes, aux XV^e et XVI^e siècles (p. 141-146). Comme ailleurs, elles répondent à un large éventail de besoins, de la fourniture du bois d'œuvre à l'alimentation du bétail, et sont menacées par la surexploitation. Les sources traduisent la prise de conscience de ce danger et de la recherche d'un équilibre. Toutefois, les ordonnances émanées dans ce but sont souvent dépourvues d'efficacité. C. de Favereau de Jeneret décrit la lente modernisation de l'agriculture belge au XIX^e siècle à la faveur des progrès techniques (p. 147-158). La multiplication des brevets d'invention portant sur le matériel agricole ne débouche cependant que sur une pénétration modeste des nouveautés dans les exploitations. Seule la grave crise des années 1880-1890, née de la concurrence américaine, contraint le fermier à se montrer plus réceptif à la mécanisation de son entreprise. A. Peters retrace l'essor de l'industrie du zinc en région liégeoise dans la première moitié du XIX^e siècle (p. 159-173). La production de ce qui paraît un nouveau produit industriel s'avère particulièrement polluante. Les nouvelles implantations suscitent une vive opposition de la part des cultivateurs et des propriétaires terriens face à une administration plutôt bienveillante. Les nuisances ont cependant pour effet de stimuler les recherches et de contribuer ainsi à l'amélioration du procédé liégeois. W. Balcers et Chloé Deligne décrivent le rôle des sociétés belges de pêche à la ligne dans la lutte contre la pollution des rivières entre 1880 et 1940 (p. 175-186). Nées dans les milieux ouvriers des grands centres industriels que sont Liège et Gand, elles se multiplient jusqu'à l'éclatement de la première guerre mondiale et se radicalisent au point de peser sur les gouvernements dans l'entre-deux-guerres. Le contenu de leurs journaux et revues permet de dresser une hiérarchie des cours d'eau pollués et des industries polluantes. K. Morelle et A. Castiaux présentent le projet POND-SCAPE (p. 187-193). Cette recherche porte sur la perception, aux XIX^e et XX^e siècles, qu'ont en Belgique les usagers des mares sur celles-ci. Ces milieux aux usages multiples, cuisine, nettoyage, lessive, abreuvoir pour le bétail, sont fortement liés aux activités humaines qui influencent significativement leur évolution.

La quatrième partie du volume regroupe des contributions relatives aux sources et aux méthodes. D. Laureys présente les fonds et collections du centre d'archives privées d'étopia (centre d'animation et de recherche en écologie politique) à Namur (p. 197-203). F. Antoine et Th. Lemoine montrent tout l'intérêt des archives de l'Administration belge des dommages de guerre (p. 205-218). Les dossiers introduits par des particuliers se multiplient à la suite des lois de 1947 et 1948. Ils ont été intégralement sauvegardés et sont actuellement conservés aux Archives de l'État. Ils concernent des exploitations agricoles, des sociétés et des industries de toute taille. Les descriptions minutieuses qu'ils renferment offrent un matériel de haute valeur pour l'histoire économique. Elles constituent également une source de première main pour mener les études documentaires relatives aux sols potentiellement pollués. Ces

documents retrouvent ainsi une utilité administrative nouvelle. E. Bodart attire l'attention sur les ressources pour l'histoire de l'environnement des archives de l'Administration des eaux et forêts (p. 219-225). Pour ce faire, il présente le plan de classement des archives des Inspections de Namur et de Dinant. P.-A. Tallier, bien connu pour ses travaux historiques sur la forêt belge, dresse un état de la question de la fin du XVIII^e au début du XXI^e siècle (p. 227-244). Il évoque aussi les sources. Surtout, il met en garde contre quelques « travers historiographiques » lors de leur interprétation. Il souligne également des spécificités méthodologiques qu'impose le traitement du sujet. N. Schroeder livre quelques réflexions pour la constitution d'une grille d'analyse des représentations de l'environnement dans les sources écrites médiévales du VI^e au XIII^e siècle (p. 245-250). L. Verslype, I. Leroy, W. I. Woods, B. K. Young et P. F. Hudson exposent trois problématiques exemplatives de leur recherche interdisciplinaire de l'environnement des ruines du château médiéval de Walhain-Saint-Paul en Brabant wallon (p. 251-260). Ils associent étude historique et archéologique et investigations pédologiques et paléobotaniques. R. Aussem, O. Defêchereux et A. Péters développent la méthodologie suivie par le Centre d'histoire des sciences et des techniques de l'université de Liège dans les recherches, menées en partenariat avec la Région wallonne, pour l'étude des sites d'activités économiques désaffectés peu pollués (p. 261-267). J.-Ch. Ducène met en évidence l'importance mais aussi les limites de la carte topographique au 1/20 000^e de la Belgique de Philippe Vandermaelen pour l'histoire de l'aménagement industriel (p. 269-275). Il retient l'exemple du bassin de Charleroi en confrontant les enseignements de la carte, dressée en 1847-1848, et des planches de la *Belgique industrielle* (1852-1855) représentant des usines de la région. S. Dubois montre tout l'intérêt qu'il y a à transposer dans le domaine de la géographie historique et de l'environnement les pratiques appliquées dans l'histoire des représentations et l'histoire culturelle (p. 277-289). La première s'ouvre ainsi à de nouvelles perspectives reflétant le vécu de l'espace par les générations successives.

Une cinquième partie étend la thématique au Congo, l'ancienne colonie de la Belgique, et aux deux territoires qui lui avaient été confiés sous mandat, le Rwanda et le Burundi. À vrai dire, ce dernier n'est présent que dans le titre, les contributions portant seulement sur les deux premières entités. O. De Bruyn s'attache aux jardins du Congo belge à partir de la rubrique correspondante du *Bulletin de l'Union des Femmes coloniales* d'une part, à la lumière des archives de la Forminière, compagnie productrice de diamants, d'autre part (p. 293-309). L'auteur cerne trois regards imprégné de l'idéologie coloniale. L'un émane d'un architecte paysagiste, les deux autres appartiennent à des architectes-urbanistes chargés de créer des cités-jardins pour le personnel africain de l'entreprise minière. A. Lenoble-Bart souligne l'intérêt des archives missionnaires pour l'histoire de l'environnement, en l'occurrence celles des Pères Blancs à propos du Rwanda (p. 311-317). P. Van Schuylenbergh retrace les visions successives du pouvoir colonial au Congo belge à l'égard de la faune sauvage entre 1885 et 1960 (p. 319-325). Chronologiquement, les mesures arrêtées par les autorités relèvent de la protection, de la préservation et de la conservation, tout en se chevauchant parfois et non sans contradictions. Deux intérêts antagonistes sont à concilier en effet, l'exploitation des ressources naturelles et le respect de la biodiversité. A. Cornet met en évidence l'impact des politiques de santé sur les paysages et les zones d'habitat du Rwanda durant l'entre-deux-guerres (p. 327-332). La lutte contre la malaria et la maladie du sommeil illustre la complexité des interactions entre l'homme et la nature.

C. Beck tire les conclusions de ce foisonnement d'études axées sur les pollutions, la construction des paysages et les perceptions et représentations (p. 343-349). Elle souligne l'importance de la question épistémologique, le caractère fondamental de la critique de sources, la nécessité de l'interdisciplinarité, l'attention enfin à l'inscription dans un temps qui n'épouse pas nécessairement les césures chronologiques habituelles.

L'ouvrage comporte de nombreuses illustrations, dont la qualité n'est pas optimale. Les éditeurs en sont bien conscients puisqu'ils placent en fin de volume une version en couleurs de quatre d'entre elles, « pour une meilleure lisibilité ». Il n'empêche, ce premier bilan est prometteur et, visiblement, les forces vives pour l'étoffer ne font pas défaut.

Claude Bruneel

Paul BRUSSE et Wijnand W. MIJNHARDT, *Towards a new template for Dutch history. De-urbanization and the balance between city and countryside*, Uitgeverij Waanders / Universiteit Utrecht, [Zwolle, Utrecht, 2011], 115 p., 2 cartes (Balance between city and countryside, 4).

Ce volume est un des fruits d'une recherche sur les conséquences de la désurbanisation, menée de 2005 à 2010, avec la Zélande pour cœur. Trois monographies régionales, portant sur l'économie, la politique et la culture, ont déjà vu le jour avant la rédaction de la présente synthèse. Cette province se caractérise par son degré d'urbanisation élevé, une caractéristique commune à l'ensemble des Pays-Bas, une forte orientation vers le négoce international, une agriculture très productive et largement commercialisée.

Si l'analyse du déclin des villes a déjà suscité beaucoup d'études, tel n'est pas le cas de la désurbanisation. Les deux processus ne coïncident pas nécessairement. Le second se définit par la modification structurelle, dans un sens défavorable aux villes, du rapport, principalement démographique et économique, entre celles-ci et les campagnes au sein d'une région déterminée. Cette évolution, qui présente différents degrés et formes, a rarement été étudiée comme telle. Elle affecte des villes aux fonctions diverses, capitale administrative, cité fortifiée, centre voué à l'industrie ou au commerce tantôt international, tel par exemple un port, tantôt régional. Ces trois dernières catégories retiennent en l'occurrence particulièrement l'attention car elles sont les plus répandues. La plupart d'entre elles sont constituées en réseaux qui forment un système dont l'importance a déjà été soulignée par Jan de Vries ou Paul Hohenberg et Lynn Hollen Lees.

Sur la foi de ces constatations préliminaires, les auteurs proposent une nouvelle approche méthodologique appliquée à l'histoire de la Zélande. Ils soulignent que le seul véritable débat entre les historiens néerlandais, peu portés sur la théorie et la construction de modèles complexes, a tourné jusqu'ici autour d'une histoire « intégrale » prônée par Jan Romein, dans l'esprit de l'histoire totale de l'École des Annales. De même, Pim Kooy et Gérard Trienekens ont proposé de leur côté une grille d'analyse, certes intéressante, mais insuffisante pour rencontrer complètement l'objectif. En prenant pour point de départ les changements dans les relations entre villes et campagnes, Brusse et Mijnhardt tentent de cerner les influences réciproques pour aboutir à une pensée plurielle et non « intégrale ». Pour ce faire, ils s'appuient sur l'apport des trois monographies préliminaires déjà évoquées. Entre 1750 et 1850,

l'agriculture, favorisée par la hausse des prix des céréales, occupe une position centrale dans l'économie de la Zélande. Les villes au contraire s'appauvrissent. L'industrie et le commerce perdent en importance dans l'économie de la province. L'émancipation politique des campagnes va de pair. Toutefois, cette croissance rurale et la « désurbanisation » paraissent des phénomènes indépendants, sans exclure toutefois des influences réciproques. Au plan culturel, l'émergence des campagnes et la perte d'importance des villes ont pour conséquence d'accréditer l'image d'une province périphérique et isolée, caractérisée par des cités léthargiques, dépourvues de commerce, et une classe agricole faiblement éduquée.

À l'issue de l'enquête, il apparaît qu'intégrer les différents fils, l'économique, le social, le politique, le culturel, pour tisser une seule structure est une tâche désespérée. Les auteurs le concèdent, mais, insistent-ils, certains des problèmes soulevés n'auraient jamais affleuré aussi clairement sans l'approche multidisciplinaire qu'ils ont adoptée.

La problématique de la « désurbanisation » constitue dès lors, estiment-ils, la clé adéquate pour reconsidérer la division traditionnelle en périodes de l'histoire des Pays-Bas. Celle-ci est fondée sur l'exaltation d'un passé héroïque et un « hollando-centrisme », qui s'explique par le fait que cette puissante province a conduit la révolte contre l'Espagne. Dès lors, l'historiographie prend peu en considération les différences régionales. Ces biais et l'accent fermement mis sur la périodisation tirée des faits politiques dérivent de l'œuvre du premier professeur d'histoire nationale aux Pays-Bas, Robert Fruin de l'université d'Utrecht. Sa vision n'a jusqu'ici jamais été fondamentalement remise en cause en dépit de quelques critiques. Par opposition au « siècle d'or », les ^{xviii} et ^{xix} siècles sont traditionnellement décrits comme des périodes de déclin. En effet, ils sont jaugés à l'aune de standards internationaux de développements, fondés en fait sur l'histoire nationale de grandes puissances telles la France et la Grande-Bretagne. Les auteurs proposent donc de reconsidérer le jugement porté sur les siècles précités : aux Pays-Bas, ils correspondent à une période de transition. Une société dominée par les villes, au détriment d'une frange rurale, s'efface devant le monde agraire qui réclame ses droits. Le premier état se manifeste jusque 1700 environ. Il s'accompagne d'un rayonnement intellectuel au sein de l'Europe. Vient ensuite une époque marquée du sceau de l'agriculture, moteur de l'économie nationale, même si la composante urbaine demeure toujours forte. L'explosion de la première et le déclin de la seconde modifient l'équilibre social et par conséquent politique. La Révolution batave et la période française sont des catalyseurs décisifs. Au plan de la culture, les Pays-Bas perdent progressivement l'importance exceptionnelle que leur reconnaissait l'Europe. Enfin, vers le milieu du ^{xix} siècle, s'ouvre la phase qui s'étend jusqu'aujourd'hui, à nouveau urbaine et industrielle sans exclure cependant un secteur primaire qui n'est nullement marginal. Une telle vision intègre les développements culturels, politiques et sociaux, mais elle permet aussi de prendre en compte la diversité régionale. Les auteurs, forts de leur analyse sur la Zélande, appliquent ce découpage chronologique en proposant un regard neuf sur les travaux historiques relatifs aux Pays-Bas.

Claude Bruneel

Eugène DEVAUCHELLE (1830-1897), *Notes pour un lexique picard, éditées par Raymond Dubois (1904-1963)*, Amiens, Université de Picardie, 2010, 136 p., 16 € (Collection du Centre d'études picardes, n° 55).

Ce petit livre contient l'édition, faite au ^{xx}e siècle par le dialectologue Raymond Dubois, du manuscrit d'un érudit magistrat amiénois du ^{xix}e siècle. Eugène Devauchelle a fait son enquête entre 1868 et 1876 à Amiens, Vignacourt et Villers-Bocage, dans le nord du département de la Somme. Tous les mots recueillis sont datés et localisés. Ce lexique est précieux pour la vie quotidienne, l'agriculture, la faune et la flore, le travail du lin. Il sera très utile à ceux qui travaillent sur la langue et sur l'histoire rurale.

Bernard Delmaire

Walter BURKERT, *La religion grecque à l'époque archaïque et classique*. Traduction et mise à jour bibliographique par Pierre Bonnechere, Paris, éd. Picard, 2011, 477 p., 61 €.

Les éditions Picard ont publié récemment la traduction française de l'ouvrage de Walter Burkert sur la religion grecque aux époques archaïque et classique. Cette étude parue en allemand en 1977 (2011) était depuis longtemps traduite en italien (1984, 2003), en anglais (1985), en grec (1993), en portugais (1993) et en espagnol (2007) et il est heureux que l'on puisse enfin y accéder en français. Le nom de Walter Burkert n'est certes pas resté inconnu dans l'Hexagone, contrairement à l'affirmation qui figure au revers du livre. Mais cette traduction est très utile parce qu'elle facilite la lecture de cet ouvrage et permet de comprendre la conception de la religion grecque qui se dégage de son plan et de sa composition. L'auteur explique dans l'introduction que son livre n'est pas un manuel exhaustif sur la religion grecque, ni une réflexion sur la spiritualité des Grecs telles les œuvres classiques de Nilsson ou de Walter Otto. Mais ce n'est pas non plus, dit-il, « un de ces livres bien illustrés qui confèrent aux travaux des archéologues leur pouvoir de fascination ». Et l'on peut effectivement déplorer que le livre soit totalement dénué de plans et de figures. Burkert est extrêmement prudent à l'égard des sources archéologiques : « Là où nous sommes privés de documents écrits, (...) la fonction et la signification des bâtiments et des artefacts demeurent souvent obscures ». Les sources qu'il utilise sont principalement littéraires. Pourtant, comme il le souligne lui-même, la religion grecque n'est pas une religion du livre. Elle a même été pendant longtemps imperméable au monde de l'écrit. Il n'y a pas en Grèce de livres sacrés ni de caste de prêtres chargés de transmettre une tradition religieuse immuable. Le culte officiel se perpétue grâce à la parole et chaque année, de nouveaux hymnes et de nouvelles œuvres sont créés pour célébrer les fêtes religieuses. « C'est dans la poésie grecque et presque au grand complet », dit Burkert, « que réside notre principale source d'information sur la religion des Hellènes ».

L'ouvrage est divisé en sept chapitres où l'on retrouve les principaux thèmes de réflexion de l'auteur. Le premier chapitre traite de la religion aux époques préhistorique, minoenne et mycénienne et aborde le problème de la continuité du culte de l'époque minoenne à l'époque archaïque à travers l'étude des lieux du culte, des offrandes, des rituels, du polythéisme, des statues de culte et des prêtres. Pour W. Burkert, la religion grecque a ses racines dans la religion de l'âge minoen et mycénien, même si l'on ne peut pas déceler de véritable continuité du culte en Grèce,

où la coupure est beaucoup plus nette qu'en Crète, à Chypre et dans les îles. Il souligne cependant que l'approche du monde minoen se fait aujourd'hui par le biais des civilisations hittite et ougaritique plutôt que par la confrontation avec le monde mycénien et le monde grec.

Le deuxième chapitre est consacré au rituel et au sanctuaire. Il passe en revue les divers types de sacrifices (sanglants et non sanglants) et traite de la prière, des gestes du culte, des rituels de purification, des sanctuaires, des fonctions du prêtre et de la prêtresse, des fêtes et de la signification de la statue de culte. W. Burkert observe que les sanctuaires sont pour la plupart plus anciens que leurs temples et que l'apparition de ces derniers en tant que résidences des dieux est étroitement liée à l'histoire du développement des statues divines, temple et statue étant plus un décor que la scène centrale de la vie culturelle.

Le troisième chapitre s'occupe des dieux olympiens puis des autres divinités du panthéon grec comme Hécate, Lété, les divinités de la nature ou les dieux étrangers (Adonis, Sabazios ou les divinités égyptiennes). W. Burkert rappelle qu'il n'y eut pas de tradition écrite relative aux dieux jusqu'à Hésiode et Homère et que les noms et les mythes ont voyagé, ce qui explique que des cultes très proches puissent apparaître en des endroits distincts sous le nom de dieux différents. Il relève les parallélismes que les recherches récentes ont révélés entre l'épopée homérique et les récits mythologiques hittites et ougaritiques, ainsi que l'épopée akkadienne. La principale caractéristique qui sépare les dieux et les hommes dans la religion grecque est la mort, car les dieux grecs, contrairement à ce qui se passe chez les Phéniciens ou les Égyptiens, ne meurent pas.

Le chapitre suivant est consacré, précisément, aux morts, aux héros et aux dieux chthoniens et traite des coutumes funéraires et des croyances relatives aux défunts. On y trouve à nouveau certains rapprochements entre l'idée homérique des enfers, « terre lugubre et sans retour », et les traditions babyloniennes, ougaritiques et juives. W. Burkert note que les conceptions des Grecs sur la mort et la survie sont moins explicites et moins uniformes que leurs idées sur les dieux, ce qui a favorisé la diffusion des cultes à mystères. Il relève également le rôle de Platon dans la création des mythes sur l'au-delà.

Le cinquième chapitre, très important du point de vue méthodologique, aborde la question du polythéisme, c'est-à-dire de l'association des diverses divinités dans le culte de la *polis*. W. Burkert y critique au nom de l'histoire l'approche structuraliste des années 1960-1970. Il refuse de considérer le panthéon comme un système logique organisé dans lequel les dieux fonctionneraient comme des signes sans existence indépendante. Il étudie les relations qui existent entre les divinités qui sont réunies dans un même sanctuaire et présente un traitement approfondi des fêtes et des fonctions sociales du culte dans la cité.

Le chapitre suivant est consacré aux mystères et à l'ascétisme. L'auteur y développe une réflexion sur l'abandon du rituel collectif et la mutation ontologique de l'individu, qui découvre qu'il peut établir les règles de sa vie sous sa propre autorité. Il y discute de l'importance des éléments étrangers qui rendent le secret des mystères encore plus énigmatique et de la naissance des tablettes et livres sacrés.

L'ouvrage se termine par un chapitre sur la religion philosophique. Même s'il reconnaît que certaines pages intéressent davantage l'histoire de la philosophie que celle de la religion, W. Burkert soutient que les réflexions critiques des philosophes

sont essentielles pour comprendre la religion civique des Grecs. La naissance de la philosophie conduisit à l'apparition progressive d'une attitude éclairée face à la religion. À travers des exemples tirés des *Lois*, il montre que l'expérience de Platon nous fournit une représentation détaillée de la religion de la cité qui coïncide avec l'organisation des espaces publics des nouvelles fondations du IV^e siècle (Messène, Mégalo polis). Cette religion de la cité atteindra sa limite avec le développement des mégapoles du monde hellénistique. Les nouveaux moyens mis en œuvre pour organiser le pouvoir et les masses entraîneront un repli dans la sphère privée, où le christianisme trouvera d'emblée un terrain très fertile.

L'ouvrage contient une bibliographie mise à jour par P. Bonnechere et un index des noms, lieux et *realia*. Cet index est malheureusement très confus. Pour la consultation d'un ouvrage aussi dense et aussi important, on regrette qu'il n'y ait pas un index thématique et un index des noms séparés et qu'il manque un index des mots grecs et des sources.

Fabienne Burkhalter

Annette BRASSEUR, *Uirgo parens. Le destin d'une épigramme latine des premiers siècles de notre ère*, Genève, Droz, 2006, 140 p. (Publications romanes et françaises, CCXL).

Au lecteur qui s'étonnerait de la publication d'un texte latin dans la célèbre collection romane et française de la librairie Droz et de son compte rendu dans la *Revue du Nord*, il suffit de préciser que ce texte se lit au folio liminaire du manuscrit 150 de la Bibliothèque municipale de Valenciennes, bien plus connu parce qu'il contient le plus ancien poème en français, la *Cantilène de saint Eulalie*, qu'A. Brasseur et R. Berger ont savamment publié en 2004 dans la même collection (tome CCXXXIII). Le court poème de dix distyques que le manuscrit attribue au pape Grégoire le Grand (590-604) n'est pas du IX^e siècle comme la *Cantilène*, mais c'est une addition que l'éditeur date du XII^e siècle tout en la qualifiant de « gothique » (on aurait aimé une photographie du texte). C'est une sorte de résumé de la doctrine de l'Incarnation qui commence ainsi :

*Uirgo parens hac luce Deum uirumque creauit,
gnara puerpuri, nescia conjugii...*

que l'on pourrait traduire ainsi :

« La Vierge mère en ce jour procréa le Dieu-homme,
connaissant l'enfantement, sans connaître le mariage ».

Piquée par la curiosité, A. Brasseur a retrouvé dans diverses bibliothèques (dont Douai) 18 autres versions, plus ou moins divergentes et souvent plus prolixes, qu'elle édite et commente. Son livre sera très utile à ceux qui s'intéressent aux manuscrits des bibliothèques, à l'histoire du dogme et de la piété, comme à ceux qui étudient la latinité médiévale.

Bernard Delmaire

Institutions de l'assistance sociale en Lotharingie médiévale. Einrichtungen der sozialen Sicherung im mittelalterlichen Lotharingen, Actes des 13^{es} journées lotharingiennes, 12-15 octobre 2004, Université du Luxembourg, édité par Michel Pauly, Luxembourg, 2008, 502 p. (Institut grand-ducal de Luxembourg, volume CXXI, et CLUDEM, t. 19, 2008).

Ce volume rassemble les contributions de 17 auteurs luxembourgeois, belges, français et hollandais sur le thème très étudié en ce moment de l'histoire hospitalière dans l'ancienne Lotharingie, entendue dans un sens assez extensible. Les articles (10 en français, 7 en allemand) portent surtout sur la Belgique et la Lorraine, et aussi sur l'Allemagne et les Pays-Bas. Certains auteurs ne se sont pas attachés spécialement à l'espace géographique annoncé (M. Escher-Apsner et K. P. Jankrift sur les confréries, F. Irsigler sur le haut Moyen Âge, J.-M. Yante sur les chemins de Saint-Jacques, J.-L. Fray sur la France centrale), mais la majorité ont traité un sujet plus précis : léproseries (W. De Keyser pour le Hainaut, M. Uhrmacher pour la Rhénanie), archéologie des hôpitaux en Belgique (E. Bodart), les hôpitaux de l'ordre des Antonins en Lorraine (É. Clément), des Trinitaires (J.-L. Liez) et de l'ordre teutonique (K. Militzer), les hôpitaux en Hollande et la Zélande (K. Goudriaan), et des thèmes plus originaux : les tables des pauvres en Belgique (D. Guillardian), les saints patrons des hôpitaux en Lorraine (C. Guyon), l'accueil des fous pèlerins (D. Péricard-Méa), les hôpitaux et le crédit en Brabant (D. Kusman). Il n'est pas possible de résumer en détail des articles aussi divers dont une bonne partie touche au domaine géographique embrassé par la *Revue du Nord*.

L'une des richesses du livre est que les éditeurs n'ont pas lésiné pour accorder de nombreuses pages aux tableaux, graphiques, cartes, illustrations et annexes : on y trouve des listes très utiles des maisons des Antonins, des Trinitaires, des hôpitaux hollandais (beaucoup plus tardifs qu'en Belgique et dans le Nord de la France), des saints patrons d'hôpitaux. Il est dommage que manque une table de ces multiples figures et listes.

Notes de lecture. La liste des hôpitaux de l'ordre des Trinitaires (p. 400-418), de l'Artois à la Lorraine, est utile, mais pas toujours sûre ; il est vrai que le sujet est en friche depuis le livre de Deslandres (1903) : la maison de Couvorde (et non Convorde) n'est pas située dans la commune de Convorde qui n'existe pas, mais dans celle d'Estaires, et non dans l'arrondissement d'Hazebrouck supprimé en 1926, mais dans celui de Dunkerque ; les maisons d'Hondschoote et de Préavin étaient dans le diocèse de Thérouanne.

Bernard Delmaire

Yoshiki MORIMOTO, *Études sur l'économie rurale du haut Moyen Âge. Historiographie. Régime domanial. Polyptyques carolingiens*, préface de Pierre Toubert, Bruxelles, De Boeck, 2008, 472 p. (Bibliothèque du Moyen Âge, 25).

Y. Morimoto, professeur émérite d'histoire économique à l'université du Kyushu, appartient à l'espèce encore rare des « occidentalistes » d'Asie. Il a travaillé avec passion et érudition sur l'histoire économique et sociale du haut Moyen Âge européen, notamment de l'empire carolingien, ce qui l'amena à faire de fréquents séjours sur le vieux continent, surtout en Belgique, à s'y faire des amis et aussi, comme le dit joliment le préfacier, à connaître le « folklore académique franco-belge ». Il a beaucoup publié en japonais, mais aussi en français et en allemand. Le présent recueil rassemble les articles qu'il a publiés en français dans des revues, livres collectifs et

volumes de mélanges (sauf le premier, publié en 1970, sur le polyptyque de l'abbaye de Saint-Bertin, qu'il a dû juger obsolète) entre 1986 et 2002, en les faisant précéder d'une introduction (p. 13-27). Il les a regroupés en trois parties. La première, plus historiographique, regroupe quatre articles qui présentent clairement les recherches publiées depuis 1980 sur l'histoire rurale à l'époque carolingienne; la deuxième partie est consacrée au célèbre polyptyque de Prüm, document du IX^e siècle refait en 1222 par l'abbé Césaire, ce qui en complique l'utilisation, celui auquel l'auteur a consacré de préférence son érudition; la troisième partie, moins homogène, rassemble quatre articles sur l'assolement triennal (le mot assolement fait problème pour cette époque!), la corvée, les polyptyques de Montier-en-Der et de Saint-Bertin.

Le lecteur sera sans doute étonné de la maîtrise qu'a l'auteur de la langue française; il comprendra en lisant une petite phrase de son introduction sur ses trois années d'études à l'université catholique de Louvain en 1964-1967 sous la direction, d'aucuns diraient la fêruler, de l'exigeant Léopold Génicot qui l'éloigna fermement des sirènes de l'histoire comparée pour le plonger dans l'étude austère et sans cesse à reprendre – ce très commode recueil le montre assez – des polyptyques carolingiens.

Bernard Delmaire

Paulo CHARRUADAS, *Croissance rurale et essor urbain à Bruxelles. Les dynamiques d'une société entre ville et campagne (1000-1300)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2011, 404 p. (Mémoires de la classe des lettres, coll. in-8, 3^e série, tome LVI).

Dans ce livre, issu d'une thèse de doctorat d'histoire, l'auteur s'est proposé de reprendre encore une fois l'histoire de Bruxelles, mais en centrant sa recherche sur les rapports entre l'environnement rural et la ville même, selon une idée chère à deux historiens aujourd'hui disparus, Georges Despy et Alain Derville. La première partie, la plus originale à mon sens, est consacrée à la conquête et à l'organisation de l'espace rural autour du *portus* qui apparaît chétivement sur les bords marécageux de la Senne au début du onzième siècle. Tous les lieux d'habitat sont en place dès les années 1100 et, dès 1250 après la fin des défrichements et la mise en défens des bois, la région de Bruxelles appartient au « monde plein ». La ville s'organise en même temps à partir de plusieurs noyaux de peuplement dont les principaux sont le quartier marchand de Saint-Nicolas et le quartier oriental, aristocratique et canonial (avec la collégiale Saint-Michel fondée vers 1047). Un chapitre intéressant est consacré à l'agriculture qui rappelle davantage celle de la Picardie et de l'Artois que celle de la Flandre, à cette différence importante près que la céréale bruxelloise est le seigle (comme en Flandre), pas le blé, ce que l'auteur explique par la « sécurité alimentaire »; le seigle est plus sûr et plus rentable; l'élevage à l'étable est important, la culture en courtils (légumineuses, plantes oléagineuses et textile) très rentable.

La seconde partie porte sur la société régionale; le comte de Louvain, ensuite duc de Brabant fait de Bruxelles une capitale; la puissance publique n'a pas été privatisée, même si le duc en délègue des parts à l'aristocratie. Il est beaucoup question dans cette partie du patrimoine des ducs, de la grande et petite aristocratie et de la politique monastique de la noblesse, donc des établissements monastiques d'Affligem – encore un cheval de bataille de Georges Despy –, de Forest et de Grand-Bigard. La population bruxelloise, y compris ce que l'auteur appelle « l'aristocratie

urbaine », vient largement des villages d'alentour où les alleutiers paysans sont nombreux. Bruxelles n'a pas de chartes, mais des institutions coutumières, des échevins, une banlieue mais aussi des agents du duc et, sur un autre plan, une officialité foraine de l'évêque de Cambrai et un nouvel archidiaconé (1272). La croissance de Bruxelles aux XI^e-XII^e siècles rappelle assez celle de Lille, mais celle-ci n'est pas devenue le centre et la capitale que devint Bruxelles.

Bernard Delmaire

Autour de la Bible de Lobbes (1084). Les institutions. Les hommes. Les productions. Actes de la journée d'études organisée au Séminaire épiscopal de Tournai, 30 mars 2007, textes réunis par Monique Maillard-Luybaert et Jean-Marie Cauchies, Bruxelles, Facultés universitaires Saint-Louis, 2007, 222 p., 19 illustrations en couleur (Centre de recherches en histoire du droit et des institutions. Cahier n° 28).

La Bible de Lobbes est l'un des rares manuscrits de la bibliothèque qui fut sauvé de l'incendie de l'abbaye ordonné par un général français appelé Charbonnier le 11 mars 1794. Elle fut confiée quelques années plus tard au nouveau séminaire de Tournai et elle s'y trouve encore. Une dizaine d'historiens du livre et d'historiens tout court se sont penchés à son chevet pour la connaître un peu mieux.

Comme le rappellent A. Dierkens et A. Marchandise, Lobbes était une « abbaye frontière », située dans la principauté de Liège, mais dans le diocèse de Cambrai, ce qui est une anomalie ; autre particularité, elle était dotée aussi depuis 973 d'un chapitre de douze chanoines (comme à Saint-Amand) qui desservait l'église paroissiale Notre-Dame qui devint ensuite Saint-Ursmer, car le saint abbé de ce nom y était enterré (cette église existe encore). Au XI^e siècle, les abbés de Lobbes, proches des évêques de Liège, étaient certes des réformateurs convaincus, mais pas « grégoriens ». Une des questions que se sont posées les intervenants est de savoir si l'on pouvait repérer des traces de ce parti pris politico-religieux dans le manuscrit écrit et décoré en 1084 par le moine Goderan ; le recueil prend ses distances avec l'idée d'un auteur pro-impérial, notamment J. Leclercq-Marx et N. Thys, et encore plus de L. Reinhout qui, par l'analyse philologique du long et célèbre colophon du manuscrit, en arrive presque à présenter un Goderan « neutre », sinon grégorien (ce qui n'a pas convaincu tout le monde). En tout cas les analyses du manuscrit et de ses initiales historiées, de son histoire millénaire (M. Bogaert), de la bibliothèque (F. Dolbeau) renforcent l'idée ancienne d'un auteur unique.

Un seul petit regret : il manque une table des illustrations de ce livre riche de science.

Bernard Delmaire

Corpus catalogorum Belgii. The medieval booklists of the Southern Low Countries, éd. par A. Derolez, B. Victor, W. Bracke, vol. VII ; *The surviving manuscripts and incunables from medieval Belgian libraries*, éd. avec la coll. de T. Falmagne, L. Otis, Bruxelles, Palais des Académies, 2009, 434 p.

Ce septième et dernier volume du désormais indispensable CCB n'est pas un inventaire par provinces comme dans les premiers volumes ; il donne de façon concise (une ou deux lignes par manuscrit) la liste des 4735 manuscrits subsistants (sans les manuscrits des princes laïques) qui proviennent des bibliothèques médiévales (pas

des archives) de quelque 290 abbayes, chapitres, couvents, paroisses, béguinages, hôpitaux, etc. situés sur le territoire de l'actuelle Belgique. Ces manuscrits sont conservés en Belgique, bien sûr, mais aussi dans quantité de bibliothèques d'autres pays, jusqu'aux antipodes. Pour chaque manuscrit est donné le titre, la date ou le siècle, le lieu de conservation, la cote. Une table des auteurs et des œuvres et un index des noms propres terminent le livre. Les bibliothèques anciennes les plus représentées sont celles des abbayes cisterciennes de Ter Doest (plus de 320 manuscrits) et des Dunes, de l'abbaye bénédictine de Saint-Jacques de Liège, des Prémontrés du Parc près de Louvain, des Croisiers de Huy et de Liège, des chanoines réguliers du Val-Saint-Martin de Louvain et de Rouge-Cloître dans la banlieue de Bruxelles.

Bernard Delmaire

Ecclesia in medio nationis. Reflections on the study of monasticism in the Central Middle Ages. Réflexions sur l'étude du monachisme au Moyen Âge central, éd. par S. Vanderputten et B. Meijns, Louvain, Leuven University Press, 2011, 215 p., 10 illustrations en noir et en couleurs (Mediaevalia Lovanensia, series I/studia XLII).

Ce livre, présenté par ses deux responsables et conclu par A. J. Bijsterveld, contient les actes d'une réunion d'étude qui a réuni en 2009 à Louvain une douzaine d'historiens plutôt jeunes, belges, hollandais, allemands et américains sur le sujet de la vie monastique au Moyen Âge central, à l'initiative du réseau hollando-belge *Conventus* qui étudie justement le monde religieux entre le IX^e et le XII^e siècle (www.conventus.ugent.be). On se demande en passant où se situe le treizième siècle entre ce Moyen Âge central, calque récent du *Hoch Mittelalter* allemand, et le bas Moyen Âge traditionnel.

Les thèmes suivants ont été traités sous forme d'états de la recherche faite depuis une dizaine d'années, dans sept articles (cinq en français, deux en anglais) avec riche bibliographie en notes de bas de page : la vie commune des moines, par I. Rosé, de Rennes ; monachisme et aristocratie, par F. Mazel, de Rennes ; la documentation, par N. Ruffini-Ronzani et J.-F. Nieuw, de Namur ; l'environnement économique, par A. Wilkin, de Bruxelles ; les réformes monastiques (en Allemagne), par H. Sellner, de Tübingen ; les limites entre le cloître et l'extérieur, par G. Melville, de Dresde ; le monachisme dans l'art, par D. Reilly, de Bloomington. On notera qu'aucun moine ni moniale ne figure parmi les auteurs, peut-être parce qu'aujourd'hui ils s'adonnent davantage à la théologie, à l'exégèse, à la patristique qu'à l'histoire illustrée par tant des leurs depuis des siècles.

Bernard Delmaire

Regesten der Reichsstadt Aachen (einschiesslich des Aachener Reiches und der Reichabtei Burtscheid), t. VI, *Datierte Stücken: 1396-1400. Undatierte Stücken: 1361-1400*, éd. Par T. Kraus, Düsseldorf, 2008, 603 p.

La *Revue du Nord* a reçu ce volume d'une publication de longue haleine, les régestes des actes intéressant Aix-la-Chapelle, ville d'Empire. Les Allemands et les Anglais publient volontiers, comme le faisaient les Français au XIX^e siècle, des régestes ou analyses développées des documents, ce qui permet d'en faire connaître bien plus (992 dans ce volume) qu'une édition intégrale des documents ; les deux systèmes ont bien sûr leurs avantages et leurs inconvénients. Les documents aixois intéressent avant tout la Rhénanie et, dans une petite mesure, la région de Liège. Notons

au passage un pèlerinage à Saint-Josse-sur-Mer près de Montreuil (n° 297), une mention de drap d'Arras (n° 784), de la chambre des comptes de Lille (n° 283) et de Waleran, comte de Saint-Pol (n° 735).

Bernard Delmaire

Patrice BECK, *Archéologie d'un document d'archives. Approche codicologique et diplomatique des chartes de feux bourguignonnes (1286-1543)*, préface d'Olivier Guyotjeannin, Paris, École des chartes, 2006, 248 p., 30 € (Documents et rencontres de l'École des chartes, 20).

Les dénombrements de feux à but fiscal (pour lever les aides et les fouages) ordonnées par les ducs de Bourgogne, surtout depuis 1360, ont été utilisées depuis longtemps par les historiens pour la démographie historique, l'anthroponymie, l'étude de l'économie, de la société du duché de Bourgogne. Chaque registre de bailliage (sauf le rouleau isolé de 1285) était établi en double, un pour les commissaires, un pour les archives ducales ; il en reste une centaine (série B des Archives départementales de la Côte-d'Or), ce qui semble beaucoup, mais ils ne forment jamais de série continue pour une circonscription. En principe une *cherche* commence par un prologue des commissaires reprenant les instructions du duc, du dénombrement des chefs de feu et d'un certificat final, mais dans la réalité, on trouve rarement tout cela. Les documents sont d'une variété qui a intrigué Patrice Beck qui a voulu appliquer à ces documents, *mutatis mutandis*, les méthodes éprouvées de la diplomatique, de l'étude des actes et des chartes. Il a donc compulsé quelque 5 600 feuillets en s'attachant particulièrement à tout ce qui sort de la moyenne, corrections, additions, mentions marginales, etc.

Il commence par une analyse codicologique, comme pour tout manuscrit médiéval : papier, mise en page, réglure, signature des commissaires, etc. Bien que l'auteur avoue son ignorance en matière de filigranes, il en fait quand même une étude sommaire qui montre que 60 % des registres n'utilisent qu'un type de papier. La réglure traditionnelle à la pointe sèche le cède vers 1420 à une curieuse (et rare) réglure par pliure verticale préalable, de même que l'écriture à pleine page remplace les deux colonnes. Mais il ne dit rien de l'épaisseur des cahiers ni de leur éventuelle diversité, ni des réclames et signatures (peut-être n'y en a-t-il pas). Il quitte ensuite la codicologie pour retracer, avec des cartes parlantes, l'itinéraire, ou plutôt les itinéraires des commissaires. Il cherche ensuite dans les lettres des commissaires (au début des registres) la pensée politique des ducs et la façon dont l'expriment les commissaires qui ne la partagent pas toujours, surtout quand il s'agit de payer l'impôt direct, si nouveau et si mal vu en ce temps-là. Dans les listes elles-mêmes, établies sans ordre général, l'auteur étudie les vocabulaires juridique et social, l'opposition (inconnue dans le nord du royaume) entre « francs » et « serfs », entre « payables », « misérables », « mendiants », le statut juridique ne coïncidant pas toujours avec la hiérarchie de la richesse. On note au passage que le mot « village », par opposition à « ville », apparaît en 1423. Et que dire des signes cabalistiques, point unique, points multiples, croix, etc., aide-mémoire des commissaires qui sont incompréhensibles aujourd'hui. Les trois derniers chapitres portent sur les accrocs du système, dus aux guerres, épidémies, mauvaise organisation, frondes et fraudes, sans compter l'extrême et surprenante mobilité de la population ; il a fallu refaire certaines *cherches* qui sont devenues des « re-cherches » dont l'apport est très riche (v.g. l'Auxois en 1386). Enfin l'auteur montre, ce qui est connu ailleurs, les nombreuses manipulations qui font la différence entre un feu réel et un feu fiscal, entre la richesse déclarée et la

richesse imposée, résultat d'un jeu serré entre les désirs du duc, le consentement des états (d'où sortent les commissaires) et la bonne ou mauvaise volonté des communautés d'habitants ; l'auteur parle joliment d'« inertie contrôlée » (p. 217). Le duc voulait un État moderne, mais il n'en avait pas encore les moyens ni les hommes.

Le volume renferme 120 figures, mot qui englobe en fait 53 tableaux, 2 graphiques, 10 cartes et surtout 55 photos (ou groupes de photos) qui illustrent le propos de l'auteur, sans compter plus de 15 pages de citations en ancien français. Au total, sauf erreur de comptage, la prose de l'auteur ne remplit que la moitié du livre, c'est dire qu'il ne pêche pas par remplissage ou bavardage inutile.

Voilà donc un livre qui sort de l'ordinaire. Par le mot « archéologie » (qui ferait tiquer certains archéologues de terrain !), l'auteur a sans doute voulu insister sur ce qu'on appellerait volontiers son « autopsie » des documents, en dehors de toute étude thématique. Peut-on s'inspirer ailleurs de cet exemple ? Les dénombrements de feux de la même époque ne sont pas assez nombreux dans la partie septentrionale de l'État bourguignon, mais on songe à des régions comme la Provence étudiée jadis par Baratier, et à l'Italie. Mais la méthode est sans doute applicable aux comptes (sur parchemin), bien qu'ils soient en général plus monotones, car rédigés par les agents du prince (ou de la ville ou du seigneur) qui reprennent un modèle mis au point par leurs prédécesseurs. C'est vrai pour la Bourgogne mais, comme le préfacier laisse espérer une prochaine publication de ces comptes, on suppose que P. Beck a des idées originales sur ce sujet.

Bernard Delmaire

Sophie DELMAS, *Un franciscain à Paris au milieu du XIII^e siècle. Le maître en théologie Eustache d'Arras*, Paris, Cerf, 2010, 471 p., 45 €.

Eustache d'Arras est un maître régent de la faculté de théologie de l'université de Paris, que les sources font connaître comme actif entre 1266 et 1270. Il a laissé un commentaire sur les *Sentences* de Pierre Lombard (fragment seulement), une centaine de questions disputées, trois *quodlibet* et une quarantaine de sermons connus par des « collations » d'auditeurs (catalogue très détaillé p. 347-404). C'est un des nombreux professeurs « secondaires » (en comparaison de Bonaventure, son maître, et de Thomas d'Aquin) dont les œuvres dorment, inédites et inexploitées, dans les bibliothèques. Sophie Delmas lui a consacré une thèse d'histoire (pas de théologie) sous la direction avisée de Nicole Bériou ; ce livre en retient la substance. Bien que les manuscrits et les œuvres universitaires médiévaux ne soient pas d'un accès aisé, ce livre n'a rien de rebutant, il expose avec clarté et forces citations les idées d'Eustache et les débats auxquels il fut mêlé, notamment avec Thomas d'Aquin, souvent cité et dont le sentiment sur l'égalité des âmes est qualifié de faux (*falsus*) et de stupide (*stultus*).

L'historien sera intéressé par ce qu'Eustache dit de la société, de la vie religieuse, du roi – plusieurs sermons ont été prêchés devant le roi Louis IX – dont le rôle est d'assurer la « paix de l'État » (*pax rei publicae*), de la sainteté des femmes prédatrices. Ses sermons sont parsemés de notations réalistes (exemple : « Quand le prévôt prend un voleur et qu'il le conduit au gibet (*patibulum*), il le traîne (*detrahit*) dans toutes les ordures (*merdas*) de la ville », puisque le condamné est traîné sur une claie au cul d'un cheval).

Plusieurs manuscrits font connaître le lieu d'origine de Thomas, Arras, et son nom, Buisine. L'auteur se demande si ce sobriquet (*buisine* = trompette en ancien français) fait allusion au don oratoire de ce théologien ou si c'est le nom de sa famille. Comme elle cite à juste titre les deux époux Buisine (peut-être ses parents ?) inscrits en 1241 et 1252 au célèbre registre de la confrérie des jongleurs et des bourgeois d'Arras édité jadis par Roger Berger, c'est évidemment un nom de famille. Le même Roger Berger, qui est le meilleur connaisseur de l'anthroponymie nordiste, me signale amicalement les plus anciennes attestations de ce nom : vers 1170, Hugues *Bucina*, de Mercatel près d'Arras (*Cartulaire de Guiman*, éd. Van Drival, 1875, p. 260) ; en 1216, Eustache *Busine* et Warnier *Buisine*, hommes de fief d'Eustache de Neuville [-Vitasse], aussi près d'Arras (*Cartulaire du chapitre d'Arras*, éd. de Loisne, 1896, n° 147). S. Delmas signale la première attestation d'Eustache (*Wistasse Buisine* sous sa forme picarde) le 27 octobre 1266 à Cambrai où il s'est rendu avec trois de ses confrères pour régler un litige entre le couvent du lieu et le chapitre cathédral, par un acte connu par le biais d'un vidimus de 1268 édité (assez mal) en 1914 par A. Callebaut ; elle n'a pas repéré l'original de l'acte du 27 octobre 1266 qui est aux Archives départementales du Nord dans le fonds du chapitre cathédral de Cambrai (4 G 21/243^A). Aujourd'hui, les Buisine sont surtout nombreux sur le cours moyen de la Lys, entre Estaires et Armentières et au sud-sud-est de cette ville ; c'est un nom de famille propre au Nord de la France.

Bernard Delmaire

François-Xavier MAILLART, *La confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens et sa production artistique et littéraire de 1389 à 1525*, Amiens, Université de Picardie, C.A.H.M.E.R., 2011, 261 p., 47 ill. en couleurs (Histoire médiévale et archéologie, 2011, vol. 24), 25 €.

Les confréries médiévales ne se bornent pas à cultiver entre leurs membres l'entraide matérielle et spirituelle ; elles pouvaient fêter avec faste leur saint patron, ici Marie par des concours de poésie ou de chant. Tel est le cas de la confrérie amiénoise à la fête de la Purification de la Vierge Marie ou Chandeleur le 2 février ; ce jour-là, le maître composait une courte « devise » consacrée à Marie pour servir de refrain (« palinod ») au « chant royal », poème – si l'on ose utiliser ce mot pour des vers souvent médiocres – composé par les participants au concours annuel ; cette devise servait aussi de thème au tableau commandé par la confrérie pour être exposé un an à la cathédrale. Seuls six tableaux ont échappé aux destructions de l'époque moderne, mais, en 1517, ceux qui existaient alors furent reproduits au nombre de quarante-sept (avec les poèmes correspondants) pour Louise de Savoye, mère du roi, dans un manuscrit qui est conservé à la Bibliothèque nationale de France (manuscrit français 145). Ce recueil a déjà été publié deux fois ; ce livre richement illustré en fait une étude historique et surtout artistique qui manquait. On peut regretter que l'auteur mette trop facilement sur le même plan les sources et les travaux sur ces sources et qu'il bute parfois sur la langue assez archaïsante des sources (p. 153, *prinse* n'est pas une « princesse », mais le participe passé féminin picard de « prendre »).

Bernard Delmaire

Philippe GODDING, *La législation ducale en Brabant sous le règne de Philippe le Bon (1430-1467)*, Bruxelles, Académie royale de Belgique, 2006, 139 p. (Mémoire de la Classe des Lettres, collection in-8°, 3^e série, tome XLII), 15 €.

P. Godding, professeur émérite à l'université de Louvain, a mis à profit sa studieuse retraite pour, entre autres, publier les ordonnances de Philippe le Bon pour la période considérée ici, soit 294 ordonnances, dont 85 en néerlandais (Bruxelles, 2005), ce qui faisait suite à la publication de J.-M. Cauchie parue en 2001. Par ordonnances, l'auteur entend les actes par lesquels le duc « en vertu de sa souveraineté (de fait, de droit elle est à l'empereur), règle un objet d'intérêt général ou un objet d'intérêt particulier dans son rapport avec l'intérêt général » (p. 8). Cette législation n'est donc pas encore la législation moderne : un tiers des ordonnances ne touchent qu'une ville – elles sont alors publiées à la bretèque de l'hôtel de ville comme les bans municipaux –, un tiers un village – elles sont alors publiées par le curé au prône à la grand messe du dimanche. P. Godding en étudie les caractères principaux en les replaçant dans l'histoire de la législation des ducs de Brabant qui remonte au début du XIII^e siècle. Philippe le Bon avait été choisi en 1430 par les états de Brabant pour succéder à Philippe de Saint-Paul ; il avait juré par sa Joyeuse Entrée (dont le texte thiois est édité p. 117-131) de respecter les droits de ses nouveaux sujets, mais il montra assez vite qu'il entendait être le maître. Si certaines ordonnances sont prises après avis des états ou après une sentence du Conseil de Brabant, plus de la moitié le sont d'office, sans requête locale, surtout après 1446 (graphique p. 115), sous forme de lettre patente ou de mandement. Les domaines abordés sont très variés : rapports avec les seigneurs locaux, les églises, les communautés d'habitants, conflits entre les villes et les seigneurs, pouvoir ducal, justice et maintien de la paix (c'est le gros morceau), économie (tonlieux, voies d'eau, monnaies), etc. Le duc fut assez habile pour accepter le droit de recours des villes et des états contre des ordonnances qui lésaient leurs intérêts et écouter leurs arguments ; il est vrai qu'ils votaient les impôts dont le duc avait besoin comme les villes avaient besoin du duc pour imposer leurs habitants.

Bernard Delmaire

Gotfried CROENEN, *De oorkonden van de familie Berthout, 1212-1425*, Bruxelles, Commission royale d'histoire, 2006, 579 p. in-4°, 70 €.

La famille Berthout, qui apparaît pour la première fois en 1140 avec Gautier I Berthout, fut la principale famille seigneuriale du Brabant au XIII^e siècle. Elle se divisa au siècle suivant en trois branches : la branche principale des seigneurs de Malines, les Berthout de Berlaar et ceux de Duffel et Geel. Toutes trois tombèrent en quenouille assez vite, en 1331, 1425 et 1356-1366.

G. Croenen a soutenu à Gand en 1996 une thèse sur cette lignée du XII^e au XIV^e siècle ; il en publie donc les pièces justificatives selon les méthodes éprouvées de la Commission royale d'histoire de Belgique. Il explique en introduction où et comment il a traqué les archives dispersées, car il n'existe plus d'archives anciennes de la famille. Il faut les chercher dans celles des familles dans lesquelles étaient entrées les dernières héritières du nom de Berthout. Le plus gros morceau, les archives des seigneurs de Malines, passèrent, par la petite-fille du dernier Berthout, à la famille de Gueldre : les archives s'en allèrent donc à Clèves, puis à Düsseldorf, d'où elles revinrent (par échange dit l'auteur) à Arnhem et Bruxelles en... 1941, puis celles de Bruxelles furent transférées après guerre au Rijksarchief d'Anvers ; les archives de la

deuxième branche se trouvent en partie aux Archives communales de Helmont aux Pays-Bas, dans la province de Zuid-Brabant ; il n'existe rien de tel pour la troisième branche. Tous ces actes sont des « retroactes » que l'on peut attribuer aux archives anciennes de la famille, mais l'auteur a trouvé quantité de documents dans beaucoup d'autres dépôts, en suivant les alliances des personnes et les aliénations de biens. Ces dépôts sont dispersés entre la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, le Luxembourg, l'Italie. Pour ce qui est de la France, il cite Paris, Lille et Arras (n^{os} 5, 12, 14), mais on note avec surprise les Archives départementales de l'Ariège à Foix (chartrier de Lérac) et la collection Berthoud (legs du Cambrésien Henry Berthoud en 1870-1872) à la Bibliothèque municipale de Douai, non inventoriée et totalement ignorée (du recenseur en tout cas).

G. Croenen a ainsi édité 354 documents, surtout des actes, dont certains ne sont connus que par des mentions. Comme il s'agit d'archives de trois rameaux d'une famille, l'auteur en a séparé les documents : les n^{os} 1-153 proviennent de la branche aînée, les n^{os} 154-287 de la deuxième, les n^{os} 288-312 de la troisième ; il a ensuite édité à part un certain nombre de testaments (n^{os} 313-322), de contrats de mariage (n^{os} 323-328), d'actes « probables » (n^{os} 339-345) et, *in fine*, une dizaine de comptes (Malines et Helmont). Si les actes seigneuriaux dominent, les actes d'échevinage sont nombreux (notamment de Malines et Helmont).

Les actes du XIII^e siècle sont écrits en latin (50 %), en français (42 %) et en moyen-néerlandais (8 %) ; au siècle suivant ces proportions passent à 30, 28 et 42 % ; les échevins de Malines savent rédiger les actes dans ces trois langues.

Bernard Delmaire

Corinne BECK et Fabrice GUIZARD (éd.), *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne*, Amiens, Encrage Édition, 2012, un vol. 15,5 x 23 cm, 185 p., ill., cartes (Encrage Université). Prix : 19 €.

Les actes des deuxièmes rencontres internationales « Des bêtes et des hommes » ont mis à l'honneur une préoccupation récente des historiens. En effet, avant 1993, la capture, cette domination du monde animal par l'homme, n'a guère retenu l'attention. F. Guizard introduit le sujet en développant les grands traits de la problématique (p. 7-16).

J.-H. Yvinez livre, p. 17-30, une réflexion méthodologique sur la documentation archéozoologique, ses ressources et ses limites. Pour ce faire, il s'appuie sur l'analyse de sept espèces différentes. Ces exemples illustrent la multiplicité des relations entre l'homme et l'animal à une époque où les notions de domestique et de sauvage tout comme le concept de captivité étaient beaucoup moins tranchés qu'aujourd'hui.

Dans une étude solidement documentée et bien illustrée (p. 31-62), B. Van den Abeele fait appel aux textes, aux représentations et aux données archéologiques pour expliquer l'intérêt suscité au Moyen Âge par la grue, emblème de la prudence et de la vigilance. Le grand échassier est présent dans différentes parties de l'Europe, en captivité, apprivoisé voire peut-être même domestiqué. De nombreuses raisons rendent compte de l'intérêt porté à l'animal à l'époque, la motivation cynégétique, l'attrait alimentaire, un souci de l'esthétique et du prestige voire l'utilisation militaire. Tout comme l'oie, la grue s'avère être un oiseau de garde.

Th. Buquet se penche sur le sort d'une « belle captive », la girafe. Cet animal exotique, rare et exceptionnel enrichit quelques ménageries princières au Moyen Âge. Il est utilisé par les princes comme cadeau dans le cadre des relations diplomatiques. Au départ de l'Afrique noire, les circuits d'approvisionnement passent par le monde arabo-musulman et la Méditerranée. Les voyages, d'une durée parfois supérieure à un an, impliquent une logistique importante, la gestion du transport et des conditions de captivité, la présence d'accompagnateurs spécialisés. Entre la fin de l'Antiquité et l'arrivée de quelques girafes en Italie au XIII^e puis au XV^e siècle, l'animal n'est l'objet que d'une connaissance livresque et approximative en Europe. Sa présence physique va exercer une influence profonde sur sa connaissance, sa dénomination et ses représentations. À des titres divers, il fascine ses nobles propriétaires, le bon peuple, les savants et les artistes.

O. Spina retrace l'évolution des combats d'animaux sauvages à Londres sous les derniers Tudor (p. 91-107). Initialement, du XIII^e au XV^e siècle, il s'agissait d'un divertissement royal ou princier occasionnel, réservé aux festivités. Depuis 1530 environ, le spectacle devient régulier, payant, ouvert à tous. Il pèse désormais dans l'économie. Il apparaît comme un élément important des pratiques culturelles des Londoniens, il est constitutif d'une identité fondée sur des pratiques partagées.

M. Mercier retrace le revirement opéré à l'égard du monde animal par la monarchie française et les élites à la fin du XVI^e siècle. Dans le droit fil d'une longue tradition familiale, Henri III reçoit en héritage une ménagerie d'animaux sauvages sans cesse développée jusque dans les années 1570. Il met cependant fin aux combats des « bêtes brutes ». Il est mû moins par des raisons financières que par un dégoût personnel et l'influence des nouvelles mœurs de l'aristocratie. Le roi préfère les animaux exotiques de petite taille et dociles comme les singes et les perroquets. La noblesse de la fin du siècle imite son exemple. En 1583, un rêve prémonitoire le pousse même à faire abattre les espèces dangereuses qu'il détenait. Cette décision entraîne une rupture profonde qui précipite les ménageries dans un oubli relatif jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

F. Duceppe-Lamarre livre une réflexion sur la vie des animaux sauvages détenus en captivité dans les demeures nobles, ecclésiastiques ou laïques, urbaines ou rurales, aux XIV^e et XV^e siècles (p. 131-144). Il s'appuie à cette fin sur les cas d'Arras, d'Hesdin et du Quesnoy. Leur étude est menée principalement à partir de chartes et de documents comptables. Il traite des captures et des transferts ainsi que de leur justification, il décrit par ailleurs des conditions de vie au demeurant plutôt favorables.

M. Casset fait appel à l'archéozoologie et à des sources écrites « très ponctuelles, lacunaires et peu bavardes », d'origine ecclésiastique au premier chef, pour évoquer les conditions matérielles et les modalités d'élevage dans les parcs, garennes et jardins seigneuriaux de la France de l'Ouest du XI^e au XV^e siècle (p. 145-159). La présence animale s'explique par la combinaison de quatre facteurs, « la valeur symbolique des animaux, la recherche du plaisir des yeux, la fierté de la possession et sans doute le rapport commercial ».

É. Baratay évoque la figure et l'apport scientifique d'un naturaliste du XVII^e siècle, Claude Perrault (p. 161-176). La fréquentation des ménageries des princes et des grands aristocrates permet la confrontation entre la réalité animale et un savoir livresque, tiré de compilations successives et jugé de plus en plus sujet à caution.

Claude Perrault, un des frères de l'écrivain, est docteur en médecine et membre de l'Académie des sciences. Selon lui, le travail d'observation doit s'exercer principalement sur des animaux vivants et non sur des dépouilles naturalisées sur place et envoyées en France. Il incombe aux naturalistes qui doivent s'y appliquer personnellement et ne pas s'en remettre au témoignage d'amateurs ou de voyageurs. Il doit être contrôlé pour être prouvé. C'est l'œuvre d'une équipe associant des anatomistes et des dessinateurs. L'extrapolation à l'espèce des constatations opérées sur un sujet déterminé ne peut résulter que de la multiplication de témoignages concordants. Avant d'élargir le champ des découvertes, il convient, avec prudence et modestie, de conforter les certitudes portant sur les faits déjà relevés. Le vœu de Perrault est d'esquisser une anatomie comparée. En revanche, il ne s'intéresse guère aux mœurs et aux comportements. Par ses méthodes et son programme, il se situe à la base de la zoologie des XVIII^e et XIX^e siècles.

C. Beck propose une synthèse des travaux sous formes de réflexions et de pistes de recherches (p. 177-185). Le thème étudié, appliqué dans la longue durée, contribue à découvrir l'évolution de la perception de la nature et de la place de l'homme.

Claude Bruneel

Guido VAN DIEVOET, *Coutumes du Tournaisis*, Bruxelles, Service fédéral Justice, 2006, 355 p. (Coutumes de Tournai et du Tournaisis, tome II).

Les coutumes sont une source importante, non seulement de l'histoire du droit, mais aussi de l'histoire sociale, économique, politique et même religieuse aux époques médiévale et moderne. Cela fait un siècle et demi que la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances de Belgique s'est attelée à la tâche de les rassembler et de les éditer de façon critique ; un grand nombre avaient été publiées très tôt, grâce à l'imprimerie, d'autant plus que, dès le XVI^e siècle, rois et princes se souciaient de fixer et d'homologuer les multiples coutumes locales. G. Van Dievoet, bien connu par ses recherches sur la *Somme rural* de Jean Boutillier, prend la suite de H. Raviart qui édita les coutumes de Saint-Amand en 1907, et de L. Verriest qui édita les coutumes de la ville et de l'échevinage de Tournai en 1923. Il édite ici : 1) les différentes rédactions inédites de la coutume du Tournaisis (1550, 1613), 2) les procès-verbaux de la commission de révision de 1615-1616, 3) les coutumes non homologuées de Saint-Amand et Rumes (1550, 1613), 4) les coutumes de Mortagne. L'éditeur a fait son édition d'après les copies jugées les meilleures parmi les dizaines qui subsistent (liste p. 12-24).

Un index des matières, court mais riche de substance (p. 321-324) facilite la consultation de ces sources par les historiens du droit et les historiens tout court.

Bernard Delmaire

Franck MERCIER, *La Vauderie d'Arras. Une chasse aux sorcières à l'Automne du Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 414 p.

Encore un livre sur la Vauderie d'Arras ? Pas tout à fait. Le propos de l'auteur est ainsi présenté par son préfacer Jacques Chiffolleau :

« Il cherche surtout, non pas à écrire une nouvelle page sur l'histoire de la sorcellerie et encore moins du valdésisme, mais à éclairer d'une manière nouvelle la quête du lien politique dans le régime princier étonnant où la position souveraine du duc (Philippe le

Bon) – sinon sa puissance effective – paraît souvent davantage exaltée dans les symboles et les rituels qu’assurée et constante dans les institutions ».

Le lecteur ignorant a quand même droit « une dernière fois » – gageons que l’auteur se trompe ! – à un court récit de la vauderie qui, de l’automne 1459 à l’automne 1461, amena l’arrestation d’une trentaine de personnes et l’exécution de douze d’entre elles. Le procès en appel au parlement de Paris aboutit à l’annulation en 1491.

L’hypothèse politique de l’auteur lui a dicté son plan. Dans une première partie (« Une persécution en trompe-l’œil ») F. Mercier retrace la progression cahoteuse de la vauderie-sorcellerie depuis les Alpes jusqu’aux Pays-Bas ; une deuxième partie plus courte est consacrée de façon inattendue à la longue rébellion de Gand contre Philippe le Bon (1450-1458) ; l’auteur revient en troisième partie à Arras (« Raison et déraison de l’extraordinaire ») et traite surtout de la procédure et de l’action judiciaire ; il termine par un chapitre sur l’affaire de Jean Coustain, favori du vieux duc Philippe ; il fut accusé d’avoir voulu empoisonner le prince héritier Charles qui le fit arrêter et exécuter sans jugement à l’insu de son père.

Quel est le lien entre le procès d’Arras et l’affermisssement du pouvoir ducal ? Au risque de schématiser, on peut résumer ainsi la pensée de F. Mercier : le duc, ou son entourage, a vu durant la révolte de Gand qu’il manquait un procédure criminelle pour convaincre les accusés du crime de lèse-majesté ; or en 1459-1461 les vaudois d’Arras furent poursuivis, et en partie condamnés, selon une procédure criminelle extraordinaire, celle de l’inquisition, pour punir le crime de lèse-majesté divine. Cette procédure apparut alors comme l’instrument rêvé pour réprimer le crime de lèse-majesté (humaine), donc pour affermir le pouvoir ducal. Mais les ducs ont-ils vraiment utilisé cette procédure après 1460 ? Jean Coustain fut exécuté sans procès, puis on inculpa des complices pour envoûtements (magie noire), mais pas pour vauderie et l’on ne recourut pas à la procédure inquisitoriale utilisée à Arras. Georges Chastellain a bien accusé les inculpés de « lèse-majesté divine et humaine », mais l’opinion de l’illustre chroniqueur suffit-elle à affirmer que la Vauderie d’Arras « prépara et facilita le glissement de la notion de lèse-majesté vers le pouvoir ducal » ? Et comment le procès d’Arras aurait-il joué un rôle dans la « genèse du pouvoir bourguignon » (p. 22) ? le procès de 1460 se place à l’apogée de ce pouvoir ; sa genèse, il faut l’étudier trois quarts de siècle plus tôt.

Ce désaccord sur le fond n’empêche pas de dire que le livre renferme quantité de pages excellentes. La troisième partie marque un net progrès sur la thèse de l’Américain Singer (1975) qui avait eu le mérite de recourir aux archives du parlement de Paris. Les sources sont bien étudiées, notamment les traités sur la sorcellerie écrits vers 1460. L’auteur montre bien que le clergé était divisé en deux : les sceptiques qui voyaient de la magie, peut-être de l’hérésie, et ceux qui croyaient à la réalité de la sorcellerie ; or les juges d’Arras appartenaient à ce second camp et ils entraînaient les autres, profitant sans doute de l’absence de l’évêque (les ravages de la non-résidence...), alors que l’évêque d’Amiens, les échevins de Lille, de Tournai (et aussi de Besançon) refusèrent de poursuivre les prétendus sorciers. Le fait que dix femmes accusées sur onze étaient des prostituées suffit-il à voir lors du procès « une croisade moralisatrice contre la prostitution et la sodomie » ? Contre la sodomie peut-être, mais contre la prostitution ? Quand on connaît sa prospérité dans ce « siècle de la bâtardise », on demande des preuves plus assurées.

Si l'auteur a vu les manuscrits des traités qu'il utilise, il est étonnant qu'il ne cite pas le plus ancien manuscrit de sa source principale, les *Mémoires* – qui sont plutôt une histoire contemporaine – de l'Arrageois Jacques Du Clercq ou Duclercq, le manuscrit 867 de la bibliothèque municipale d'Arras (copie du XVI^e siècle). Il existe en effet trois éditions de Duclercq, celle de Buchon (1826-1827) et celles de Reiffenberg (1823 et 1835-1836), faites sur un manuscrit du XVIII^e siècle. Le manuscrit d'Arras n'est utilisé que dans la seconde édition de Reiffenberg, et encore, seulement sous forme de notes ajoutées à la fin. Or il vaut la peine d'aller voir de près le manuscrit d'Arras ; en voici un petit exemple amusant... et un peu gaulois. L'une des victimes de la Vauderie s'appelait Jean Tannoye alias Lavite, dit l'Abbé de peu de sens ; or le manuscrit d'Arras distingue bien v de b : il faut lire Labitte, nom connu dans l'ouest de l'Artois jusqu'aujourd'hui, que l'on trouve déjà à Hesdin en 1162 avec un Walon *Mentula* (cartulaire-chronique du prieuré Saint-Georges d'Hesdin édité par R. Fossier, p. 165).

Notes de lecture. Les fonds de la cathédrale et de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras n'ont pas « disparu » en 1915 : ils ont été détruits en partie (p. 21, n. 29) ; on lit avec étonnement qu'il existe une charte de fondation d'Arras de 1194 (la cité est romaine, la ville carolingienne !) ; la célèbre famille de Croÿ n'est pas originaire du Hainaut, mais de Picardie ; Courtrai est placé malencontreusement au sud de la frontière linguistique (carte p. 293) ; qu'est-ce qu'un « vicaire capitulaire » (p. 57) ? Arras n'avait pas un « bordel municipal » (p. 102) qui est une institution méridionale ; des noms de lieux sont donnés sous une forme ancienne non identifiée (Hotwin pour Houvin, Gavres pour Gavere). Il est dommage de trouver dans un livre universitaire édité par une maison réputée des fautes d'orthographe et de typographie (p. 3, 27, 57, 102, 142, 145, 155, 171, 344, 349, 357, 395).

Bernard Delmaire

Jean-Marc DISSAUX, *La guerre de 1537 en Artois*, 2 vol., Isbergues, ALPHA (Association locale pour l'histoire de l'Artois), n^{os} 33, 36, 2008-2009, 120 + 126 p. 21 x 29,7 cm, 18 + 18 € [G. Vandembeuche, 43 rue du Tonkin, 62330 Isbergues].

Entre 1521 et 1559 l'Artois, région des Pays-Bas frontalière de la Picardie royale, fut victime de la guerre presque ininterrompue qui opposa Charles Quint et son successeur Philippe II, roi d'Espagne, au roi de France. Pendant quarante ans, le pays fut parcouru par les armées qui vivaient largement sur lui ; Hesdin et Théroüanne furent prises et reprises, ce fut aussi le lot, à un moindre degré, de Lillers, Pernes, Saint-Venant et quelques autres lieux fortifiés. La violence atteignit des sommets en 1537 (prise de Saint-Pol et d'Hesdin, siège de Théroüanne) et 1553 (prise et destruction d'Hesdin et de Théroüanne).

Les ravages furent si grands, les plaintes du peuple si fortes que Charles Quint ordonna deux fois de faire une enquête générale pour connaître l'étendue des dégâts et y remédier si possible, une en 1538, l'autre en 1545. Ces deux grosses enquêtes, conservées en copie aux Archives nationales (J 1016-1017) étaient connues depuis qu'E. Mannier les avait analysées en annexe de son édition de la *Chronique de Flandre et d'Artois* de Louis Brésin (Paris, 1880). Il en existe d'autres, de 1475 et de 1522. Elles consistent en réponses, village par village, à un questionnaire (non conservé) auquel ont répondu trois ou quatre représentants des communautés d'habitants qui ont signé leur déposition. Il nous reste donc pour chaque communauté un récit plus ou moins long, plein de chiffres, des mouvements, des exactions et des

pillages des troupes – les amis n'étant guère moins dangereux que les ennemis –, des pertes en hommes et en bêtes (que de moutons en Artois !), des incendies de maisons et d'églises, des moissons gâtées ou perdues, des terres réduites à *riez* (ce mot est encore fréquent dans la toponymie locale) ; mais le nombre de feux est rarement donné. Toutes les demandes chiffrées de réduction de l'impôt, dont le montant antérieur est bien précisé, ont été exaucées (moitié, deux tiers, même total) et un délai accordé pour ce qui restait à payer, preuve que les victimes ne mentaient pas.

Il s'est trouvé un travailleur modeste, bien formé par sa formation d'historien et son métier aux Archives départementales du Pas-de-Calais, pour s'attaquer au travail austère mais combien utile, d'éditer ces deux enquêtes : 2 260 pages manuscrites qui feront plus de 500 pages imprimées, en surmontant les difficultés de lecture d'une écriture cursive du seizième siècle et une langue riche en mots dialectaux picards. L'édition de l'enquête sur la guerre en 1537 porte sur 319 communautés, situées surtout dans l'ouest et le sud de l'Artois ; l'édition de l'autre enquête est en cours, en deux volumes ; un cinquième volume de présentation, de tables et d'index devrait couronner le tout. La lecture attentive de l'édition, due à une petite, mais active société d'histoire locale, montre que la transcription est bonne ; l'auteur a noté honnêtement les mots qui lui ont résisté. Peut-être aurait-il fallu chercher aux Archives générales du royaume à Bruxelles si ces documents ont laissé des traces, ou au moins vérifier si les originaux des enquêtes ont bien disparu.

L'histoire des seizième et dix-septième siècles dans le Nord de la France est délaissée par les chercheurs, sauf rares exceptions, tout le monde le déplore. Cette initiative d'un historien travaillant hors des cadres universitaires ranimera peut-être la flamme.

Bernard Delmaire

Myriam GREILSAMMER, *L'usurier chrétien, un juif métaphorique ? Histoire de l'exclusion des prêteurs lombards (XIII^e-XVII^e siècle)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.

Myriam Greilsammer présente une enquête sur l'exclusion des Lombards des Pays-Bas méridionaux en 1618. Pour la mener à bien, l'auteur opte pour le temps long de cette histoire qui commence avec l'analyse des liens commerciaux que tissent l'Italie et les Pays-Bas au XIII^e siècle et s'achève par la décision des archiducs Albert et Isabelle de fermer toutes les tables de prêt privées par l'ordonnance du 9 janvier 1618 intitulée *Établissement et commission de Super-Intendant Général des Monts-de-Piété*. Myriam Greilsammer a travaillé à partir de trois types de sources : un document inédit de la fin du XVI^e siècle tiré des archives de l'Audience des princes des Pays-Bas ; des sources imprimées (une centaine de références, dont un essai insolite écrit par Jean Boucher, l'ancien pamphlétaire de la Ligue, lors de la campagne finale menée contre les Lombards dans les Pays-Bas) et un corpus d'images permettant de pénétrer les mentalités de l'époque et les représentations de l'usurier (Moyen Âge et époque moderne). C'est au XIV^e siècle, alors que les Juifs étaient chassés ou massacrés au lendemain de la Peste noire, que les activités de prêts tombèrent presque exclusivement dans les mains des chrétiens lombards, ce qui plaça les Pays-Bas méridionaux dans une situation originale par rapport à d'autres pays comme les territoires rhénans où Juifs et prêteurs italiens cohabitaient, ou comme la France où les deux communautés étaient expulsées.

L'histoire des prêteurs lombards est désormais bien connue, grâce notamment aux travaux récents de Renato Bordone, ou de David Kusman pour les Pays-Bas. De même la question du prêt à intérêt dans la pensée chrétienne a été abondamment analysée par les historiens et encore récemment par Giacomo Todeschini. Cependant, la synthèse de Myriam Greilsammer, sans renouveler tout à fait nos connaissances, apporte des éléments d'appréciation nouveaux sur le XVI^e siècle. L'auteur montre en effet que la disparition des Lombards n'est pas seulement liée à l'évolution économique des XV^e-XVI^e siècles et au développement du capitalisme qui aurait marginalisé naturellement les prêteurs privés, mais aussi à des éléments d'ordre idéologique qui ont fait de ces prêteurs chrétiens les victimes indirectes de la doctrine économique de l'Église. Cet aspect de l'histoire des Lombards aurait en quelque sorte été voilé par le préjugé favorable des historiens vis-à-vis des monts-de-piété. Pour Myriam Greilsammer ; « il apparaît bien que ce n'est pas tant la forme des activités économiques des Lombards, mais leur perception même qui a dicté l'attitude finale des autorités laïques » (p. 233). La démonstration est convaincante. Peut-être l'auteur, pour compléter la boîte à outils de cette histoire des mentalités, illustrée par un cahier de reproductions de 55 pages, aurait-elle pu aussi s'appuyer sur le bel ouvrage de Philippe Hamon paru chez le même éditeur en 2010 : *L'or des peintres, l'image de l'argent du XV^e au XVII^e siècle ?*

Marie-Laure Legay

Les « Trente Glorieuses » (circa 1600-circa 1630). Pays-Bas méridionaux et France contemporaine. Aspects économiques, sociaux et religieux au temps des archiducs Albert et Isabelle. Actes des colloques tenus à l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3 les 22-23 mars et le 5 octobre 2007 édités par C. BRUNEEL, J.-M. DUVOSQUEL, Ph. GUIGNET, R. VERMEER, Bruxelles, Archives et Bibliothèque en Belgique, numéro spécial 84, 2010, 429 p.

Le titre de ce fort volume est emprunté, chacun l'aura noté, à l'économiste Jean Fourastié qualifiant ainsi en 1979 et avec une batterie de critères économique-sociaux la période 1945-1975. Une trentaine d'années plus tard, les organisateurs des colloques lillois ayant réuni des chercheurs de nombreuses universités françaises et belges proposent de transférer la formule à la période 1600-1630 qui à Gand, Louvain, Lille, correspond alors en grande partie au règne des Archiducs. Cette séquence a suscité des interprétations contrastées, oscillant au XIX^e siècle, entre l'hagiographie et l'imprécation selon que la plume était d'un catholique zélé ou d'un anticlérical militant. De tels engagements portés à l'outrance sont ici évidemment remisés et le beau volume proposé à notre lecture démontre toute la pertinence de la réouverture de ce chantier de ces « Trente Glorieuses » sous domination directe ou déléguée de l'Espagne de Philippe III et de Philippe IV.

Philippe Guignet se plaît à souligner le caractère triplement provocateur de ce livre dont il signe l'introduction. Provocateur puisqu'il oblige à dépasser la Vulgate sur le temps des Archiducs ; provocateur puisqu'il braque les projecteurs sur la trilogie – démographie, économie, société – fort peu à la mode dans la recherche depuis quelques lustres ; provocateur puisqu'il invite à repenser le « tragique XVII^e siècle » dans la filiation avec l'ouvrage édité par Philip Benedict et Myron P. Gutmann, *Early Modern Europe. From Crisis to Stability*, Delaware, 2010. Ces questions provocantes ont été largement entendues et le livre apporte une vision renouvelée des années 1600-1630 qui, si elles ne furent pas un âge d'or, furent sûrement un âge d'argent

pour les populations, l'économie agricole, portée par un mouvement de hausse des prix jusque dans les années 1650 et probablement l'activité manufacturière des pays de par deçà. Il était impossible avec un pareil observatoire de ne pas consacrer une section du livre à l'histoire des élites des « bonnes villes » et comme elles furent parties prenantes d'un catholicisme hispano-tridentin vigoureux, de ne pas réserver une autre section de l'ouvrage au mouvement de la Réforme et de la Contre-Réforme catholique.

La première section « Pouvoir politique, recomposition des élites dirigeantes et reconquête catholique » s'ouvre sur l'étude des Lalaing, une famille à multiples branches qui gravite dans les sphères du pouvoir, au faite de sa puissance et de sa renommée à la mort de Charles Quint grâce à Charles II, le chef de la branche cadette du lignage, tour à tour gouverneur général des Pays-Bas de 1550 à 1557, négociateur en 1553 en Angleterre du traité de mariage de Marie d'Angleterre, puis à Antoine I^{er} Lalaing d'Hoogstraeten conseiller de Marguerite d'Autriche qu'il assiste lors de son agonie. La famille, heurtée par la politique de Philippe II à l'égard des Pays-Bas se dresse contre le souverain avant d'opérer son ralliement et de lui jurer fidélité en 1557. Sous Albert et Isabelle, les de Lalaing recouvrent une position de premier plan au sein du pouvoir illustrée par Charles, baron d'Hachicourt, qui de 1596 à 1626 est couvert de charges militaires et politiques. Devenu conseiller d'État (1624) et parvenu aux plus hautes responsabilités, la trajectoire de Charles s'apparente à une « success story » avant que son souhait d'obtenir le titre de « Grand d'Espagne » ne soit écarté par Philippe IV. Au terme d'une carrière militaire et politique placée au service exclusif des Archiducs, Charles décède prématurément.

Le même modèle d'écriture historique est appliqué à la restitution de la vie de Marguerite de Lalaing (1574-1650) mariée à Florent de Berlaymont en 1593. Personnage-clé de la Cour, proche de l'Infante, cette grande dévote contribue à la restauration du catholicisme dans les Pays-Bas : la fondation du monastère féminin de Berlaymont à Bruxelles le 13 juin 1628 couronne son engagement dans le siècle au service de Dieu. Ces exemples – masculin et féminin – sont les deux visages d'un lignage très engagé au service de ses princes et de Dieu. Frédéric Lebrecht restitue précisément leurs itinéraires même si l'on pressent que l'obtention des honneurs, des charges et des grâces ne résulte pas des seules qualités – aussi grandes fussent-elles – des individus.

Les oligarchies municipales sont au cœur de la contribution de Philippe Guignet qui se penche sur le recrutement des échevinages de Bruxelles, Tournai, Mons, Valenciennes et Lille et cherche à identifier la spécificité de la période des Archiducs dans le temps long du mode de gouvernement de ces bonnes villes. Après la présentation institutionnelle des échevinages, l'auteur procède à des comptages et des analyses statistiques serrés des fastes scabinaux, soumis au feu d'une ferme critique. La périodicité des renouvellements des Magistrats, le nombre de familles ayant vu au moins un de leurs membres remplir un mandat municipal, le rapport entre le renouvellement des familles et le nombre de mandats disponibles, la part relative des hommes nouveaux, des météores ou celle des individus et des familles habitués à fréquenter les beffrois municipaux sont ainsi scrutées, comptabilisées et leurs résultats présentés sous forme de tableaux aussi synthétiques que démonstratifs. Au-delà du cas de chaque ville, le travail de Philippe Guignet prouve qu'après les turbulences du dernier quart du xvi^e siècle, les premières décennies du siècle suivant sont une

période de rétablissement d'un système oligarchique assis sur une base lignagère solide et modérément élargie qui admet de nouveaux entrants. « Messieurs du Magistrat » communiaient dans un même engagement au service du bien commun et de la Réforme catholique déclinée au travers des œuvres d'éducation, de charité et de secours aux pauvres honteux. Derrière la sécheresse des chiffres, existent des hommes et l'auteur brosse le portrait très suggestif de Jean Le Vasseur qui servit sa ville de Lille pendant 39 ans entre 1596 et 1643. La longévité politique de cet obligé des Jésuites, certes exceptionnelle, indique que l'exercice durable de responsabilités édilitaires dépend alors plus des qualités morales et spirituelles de la personne que de ses origines sociales ici modestes, à condition que l'impétrant défende et illustre des idées et des valeurs en phase à son époque.

Frédéric Caron a adopté une démarche méthodologique comparable à celle de Ph. Guignet pour son étude des corporations de Douai et de Valenciennes au XVII^e siècle et principalement dans les années 1600-1630. Il établit que les maîtres actifs à Valenciennes et à Douai, soit 1700 et 1300 personnes au début du XVII^e siècle, reçoivent alors des règlements, des chartes, des ordonnances qui les placent sous la tutelle des échevinages et des Archiducs. Les chartes rappellent la nécessité du bien public, de la concorde, de la paix, de l'union, de l'amitié entre ses membres, autant de termes et de valeurs qui rappellent les pactes d'amitié de la fin du XVI^e siècle conclus afin de vivre en bonne intelligence et en paix entre voisins de diverses confessions. Les archives discrètes sur le déroulement des assemblées de métier permettent de cerner les modalités d'accès à la maîtrise, la durée de l'apprentissage – deux ans en moyenne –, le type de chef-d'œuvre à confectionner et d'appréhender la contribution du système corporatif à la restauration catholique. Les métiers y prirent une grande part, vécue sur un mode confraternel, en secourant les compagnons ou les maîtres malades et nécessiteux et en participant aux manifestations d'un catholicisme du paraître prompt à processionner derrière la bannière de ses saints patrons ou à illuminer d'une forêt de cierges l'autel de leur chapelle. La religion collective du faire et du paraître sous-tend des croyances catholiques trempées dans la foi et le zèle religieux si partagés en ces « Trente Glorieuses ».

Séquence de prosélytisme religieux, le règne des Archiducs fut aussi un moment de renouvellement de l'épiscopat. Les structures diocésaines avaient été réformées en 1559, rappelle Philippe Desmette et le pape avait octroyé à Philippe II le droit de nomination aux évêchés des Pays-Bas sauf Cambrai. Albert et Isabelle usèrent de ce droit et procédèrent à 34 désignations dont 27 prélats. La procédure, enclenchée dès le décès du titulaire comprenait un temps de consultation d'autres prélats et personnalités religieuses et un temps de décision après deux à quatre mois de réflexion. Les choix opérés par les Archiducs, puis Isabelle avec validation espagnole ont respecté les critères d'âge et de formation exigés des candidats. Des hommes d'une quarantaine d'années, licenciés ou docteurs et rompus à l'administration diocésaine furent désignés surtout s'ils fréquentaient les grandes institutions des Pays-Bas, avaient joué un rôle dans le clergé des États provinciaux ou l'entourage des souverains comme prédicateur, chapelain, auxiliaire politique. L'appartenance à la noblesse avait cessé d'être un critère déterminant puisque 15 des 27 promus étaient roturiers ; en revanche la proximité du prince était décisive.

Les prélats prirent leur part au nouveau catholique que Marie-Claude Dinet-Lecomte examine dans les villes de Douai, Amiens, Arras en retenant l'implantation

des couvents masculins et féminins sous les Archiducs. Dans ces cités toujours très attachées au catholicisme et que la crise iconoclaste de 1566 épargna, le formidable engouement pour la vie conventuelle témoigne de l'empathie de la société pour le catholicisme. Il y a de part et d'autre de la frontière une vigoureuse adhésion pour la religion catholique, apostolique et romaine que traduit l'explosion conventuelle à son apogée dans les années 1620. L'auteure examine finement – chiffres et cartes à l'appui – l'implantation des couvents, leur essaimage d'une ville à l'autre puis les facteurs qui présidèrent à la fondation de ces couvents accueillant les enfants de la bonne société bourgeoise ou aristocratique. Cet attrait pour les couvents plongea les magistrats catholiques dans des débats de conscience et des discussions collectives où le pragmatisme le disputait à la satisfaction de voir le Ciel prendre possession de la Terre. Aussi, bien des échevinages cherchèrent à réguler, orienter, freiner la multiplication des couvents. Ils le firent en ordre dispersé et sous l'influence du laïcât dévot dont cette monographie à trois entrées – Douai, Arras, Amiens – confirme le rôle majeur dans le foisonnement conventuel.

Les catholiques anglais confrontés à l'interdiction de professer leur foi par l'« Act of Supremacy » et l'« Act of Uniformity » de 1559 émigrèrent et un grand nombre vint s'établir dans les Pays-Bas méridionaux. La proximité géographique, la présence du nonce apostolique à Bruxelles, le soutien indéfectible des Archiducs furent les facteurs majeurs de l'implantation d'Anglais, d'Écossais et d'Irlandais dans les Pays-Bas. Ces réfugiés étaient des religieux, des soldats, des marchands, des artisans et ils développèrent des stratégies de survie économique et de préservation de leur engagement confessionnel. Des collèges jésuites, des maisons religieuses servirent refuge à des exilés britanniques pour qui le règne des Archiducs fut un temps béni. Lisbeth De Frenne démontre que grâce aux princes et à leurs versements discrets de subsides, des communautés anglaises purent survivre quand leurs ressources propres et les dons de leurs amis anglais ne le permettaient plus. En outre, les aides financières venues d'Angleterre eurent tendance à se tarir après le règne des Archiducs, note l'auteure et l'on peut s'interroger sur cette nouvelle donnée et son éventuel lien avec les options de Charles I^{er} et de Laud vis-à-vis du catholicisme au moment de l'arminianisme.

La seconde section du livre traite des « conjonctures démographiques, économiques, sociales ». Alain Lottin, mobilisant un corpus archivistique fait de sources primaires officielles – ordonnances du Magistrat –, de mercuriales ou d'écrits du for privé brosse la conjoncture des années 1600-1630 à Lille, peuplée de 35 000 habitants environ au début du siècle et qualifiée par Guichardin de « ville principale des Pays-Bas pour le fait des marchands après Anvers et Amsterdam ». Moins d'un siècle plus tard, en 1646, le moine Jean le Barre, déplore l'absence d'un « Albert, archiduc d'Autriche et gémit devant le si déplorable gouvernement d'un pays qu'il avait laissé à sa mort le plus florissant du monde ». Pour le religieux, le règne des Archiducs fut un temps heureux ; or A. Lottin démontre qu'il n'en fut rien. La séquence des années 1600-1607 s'éclipse devant une crise frumentaire, un gonflement du nombre des affamés et des pauvres que la Bourse commune peine à soulager. Les difficultés s'estompent en 1609 et la conjoncture est globalement rieuse jusqu'à la détérioration des années 1617-1621. La peste qui aurait emporté plus de 8 000 personnes, la paralysie des activités manufacturières et marchandes plongent la population dans le dénuement, la misère et la précipite souvent au bord de la tombe. La décennie 1621-1630 est incertaine et le maintien d'un nombre élevé de mendiants inquiète les échevinages et les États provinciaux. Les contemporains des Archiducs n'ont pas le sentiment de

vivre une période heureuse mais par comparaison, leurs successeurs, assaillis de terribles difficultés eurent tendance à repeindre sous des couleurs plus gaies le règne des Archiducs.

La crise de 1617-1621, Yves Junot l'a repérée depuis les observatoires de Tournai et de Valenciennes. Le double graphique des dépenses de l'assistance municipale de 1598 à 1630 enregistre un pic de 1617 à 1624 avec un doublement et même un triplement des secours dédiés aux indigents. La conjoncture fut alors mauvaise et accentua les écarts sociaux entre un menu peuple urbain toujours en grande précarité et pauvreté et une fine pellicule de marchands-fabricants sensibles aux séductions de l'anoblissement dans les années 1630. Globalement, et malgré le retour du travail du lin à Tournai et les réorientations manufacturières de Valenciennes de la laine vers le lin, la séquence 1600-1630 demeure médiocre pour le plus grand nombre d'habitants.

De toutes les difficultés rencontrées par la population de Valenciennes sous le règne des Archiducs, la plus récurrente et meurtrière est épidémique. La peste sévit en 1605, 1617-1619, 1627-1629, 1635-1639. Les retours de peste bien connus sont confirmés par l'étude monographique de Catherine Delhaye-Marle. Les quatre graphiques sur l'évolution des sépultures à Valenciennes sont très démonstratifs et à la vue de ces « clochers de moralité », l'on songe aux effets de ce fléau sur les conduites des contemporains, tiraillés entre l'exercice de la solidarité chrétienne et la crainte d'être victimes de l'épidémie. Entre l'assistance à son prochain et la fuite devant le fléau, la société était confrontée à d'impérieux choix qui sont brièvement esquissés.

Compter les communiant pour dénombrer les hommes ou utiliser une source dressée à des fins de surveillance religieuse pour évaluer l'évolution démographique des populations rurales du Brabant et de la Flandre, tel est l'enjeu de la contribution de Claude Bruneel. Son enquête fondée sur le nombre de communiant déclarés par les curés lors des visites décanales cherche à restituer la respiration démographique des paroisses du plat pays entre 1590 et 1630. L'année 1598 correspond à un étiage démographique jamais retrouvé durant la période et lié à l'impact des troubles religieux et sociaux des années 1570-1590 qui ont fait reculer le nombre des communiant de 60 à 70 %. Une reprise s'amorce alors mais dans l'insécurité des difficultés conjoncturelles. La guerre, le cantonnement des troupes dans les années 1620, la peste enrayent l'embellie et en 1630, la récupération démographique n'a pas retrouvé ses niveaux du milieu du xvi^e siècle. *In fine*, malgré des taux de croissance remarquables de l'ordre de 1,5 % par an de 1597 à 1612, le tassement enregistré durant les vingt années suivantes montre une croissance atone ou une stagnation des populations rurales. Un flux continu de migrations des villages vers les villes annihile les effets du mouvement inverse qui avait marqué la sortie de la guerre civile et permis à des paysans et des artisans ruraux de regagner leurs villages.

Dans sa synthèse sur l'agriculture vue dans le cadre de la gouvernance de Béthune – un territoire composé à plus de 80 % de terres de labour, détenu pour les deux-tiers par des paysans et des artisans et partagé entre un bas Pays de micro exploitations et un haut Pays de grosses censes ou fermes tournées vers la céréaliculture et l'élevage ovin et bovin, Dominique Rosselle analyse la triple conjoncture courant de la fin du xvi^e siècle aux années 1630. Il distingue une récupération de 1598 à 1615, une alternance de bonnes et détestables années de 1615 à 1630, une amélioration soutenue de 1630 à 1635 sur fond de transformations socio-économiques rapides. Les minuscules exploitants très réactifs à la demande des marchands fabricants abandonnent le

filage de la laine pour le lin et s'engagent dans une double activité, mais peuvent-ils y échapper ? En revanche, les grandes fermes détenues par des nobles, l'Église, augmentent la part des terres cultivées et privilégient les bovins au détriment des ovins : une modification importante qui appelait quelques hypothèses avec une probable augmentation de la consommation urbaine elle-même liée à une élévation du niveau de vie d'une minorité de citoyens friands de nourriture carnée.

L'amélioration de la conjoncture économique durant le premier tiers du xvii^e siècle est sensible dans le pays de Luxembourg. Jean-Marie Yante dans une contribution qui conjugue résumés de recherches et chantiers à ouvrir sur la conjoncture commerciale et industrielle de ce territoire pointe une décennie 1590-1600 très déprimée suivie d'une embellie au temps des « Trente Glorieuses ». Les entreprises guerrières d'Henri de la Tour d'Auvergne lancé à la conquête du Luxembourg ont perturbé gravement les échanges et les activités économiques comme l'atteste la chute des revenus du haut conduit, une taxe assise sur les marchandises convoyées à travers le pays. Avec le retour d'une paix fragile, les courants marchands reprennent vigueur ; des maîtres de forges lorrains et champenois s'installent dans le Luxembourg qui connaît une période économique d'une trentaine d'années plutôt florissante.

La troisième section du volume intitulée « Éducation, culture et fêtes », est ouverte par une contribution de Philippe Marchand en forme de synthèse sur l'installation des 18 collèges jésuites dans les Pays-Bas méridionaux au temps des Archiducs. Le processus bénéficie du soutien de l'Archiduc, qui au besoin exerce quelques pressions sur les corps de ville réticents à l'idée d'accepter un collège, synonyme de débours d'argent. Toutefois, de telles interventions furent limitées tant la volonté de disposer d'un collège jésuite était partagée par les élites laïques, leurs représentants à l'échevinage et le clergé. La Compagnie très recherchée pour la qualité de son enseignement, sa proximité avec le prince, son prosélytisme catholique fut confrontée à une multitude de demandes d'implantation y compris de la part de petites villes où elle ne souhaitait pas s'installer par crainte de voir l'établissement péricliter financièrement. Cependant, pour les jésuites, le règne des Archiducs fut vraiment celui des « Trente Glorieuses », les souverains vantant une compagnie en qui ils voyaient l'avant-garde de la Contre-Réforme, les jésuites louant la bienveillance des Archiducs en l'honneur desquels des myriades de messes devaient être célébrées chaque semaine.

À Douai, la connivence entre les jésuites et les Archiducs était très sensible et doublée d'une connivence avec le monde des libraires locaux, Bogard et Bellere. Olivia Sauvage qui parle « d'âge d'or des libraires douaisiens sous les Archiducs » les campe comme des figures du catholicisme militant. Le livre est une arme dans le combat qu'ils mènent contre les calvinistes assimilés à une infection, une gangrène. Leur thématique de stigmatisation de l'Autre est prolongée par des appels inquiets à la purification de l'homme pécheur, à sa nécessaire rénovation selon les préceptes moraux et religieux exaltés à Trente. Que de tels discours exigeants soient imprimés à Douai est compréhensible tant la ville est une place-forte de l'intransigeance catholique, une pépinière de clercs en formation en vue d'un engagement missionnaire chez « l'hérétique » ou/et le païen, comme l'indique le message de la pyramide financée par les libraires lors des fêtes de la canonisation d'Ignace de Loyola et François-Xavier en 1622 à Douai.

Cette grande cérémonie d'un catholicisme d'essence baroque est avec les entrées des Archiducs, l'une des plus belles fêtes urbaines données dans les Pays-Bas méri-

dionaux à cette époque. Alexis Donetzkoff reprend le dossier de la Joyeuse Entrée des Archiducs à Lille le 5 février 1600. De copieuses sources officielles, la comptabilité municipale, des dessins aquarellés collés dans une chronique du XVIII^e siècle, les pages que le secrétaire de la ville d'Anvers Bochius consacre à l'événement, permettent de cerner le déroulement des festivités. La thématique de la fidélité et du loyalisme lillois à l'égard de leurs souverains sert de fil conducteur à la cérémonie. La ville rappelle aux Archiducs sa résistance victorieuse aux iconoclastes de 1566, son administration municipale continûment confiée à des catholiques et son aide dans la reprise de Tournai qui lui valut en 1582 les remerciements de Philippe II. Cet autoportrait placé sous le regard du prince lors de sa première rencontre avec Lille et au terme d'un périple rythmé par des entrées dans les villes des Pays-Bas aurait pu susciter une approche comparative des thèmes de chaque ville ou une amorce de réflexion sur les visées politiques de l'échevinage lillois.

Avec les festivités du Papegeai de 1615 à Bruxelles, Sabine Van Sprang propose une interprétation stimulante de la suite des tableaux offerts par les Archiducs à Philippe II. Le motif de la commande princière au peintre Denijs van Alsloot (1568?-1625/1626) est connu : il s'agit de célébrer la victoire de l'Infante Isabelle au concours annuel de tir du Grand Serment des arbalétriers bruxellois le 15 mai 1615. Un débat a porté sur le commanditaire de cette série de six toiles. L'auteure avec de solides arguments pense que les Archiducs furent les instigateurs de l'œuvre qu'ils offrirent à Philippe III. Le roi, averti de l'état maladif chronique de l'Archiduc et certain de la stérilité du couple, préparait le maintien au pouvoir de l'Infante comme gouvernante des Pays-Bas sous son autorité. Il faut alors installer Isabelle dans la posture de souveraine. Sa victoire au concours de 1615 est une première étape dans la construction de son statut puisqu'avant elle, seuls Philippe Le Bon et Charles I^{er} avaient remporté le concours. La légitimité de l'Infante est confortée et son succès suggérait que la ville partageait les vues du roi d'Espagne sur son intronisation possible comme gouvernante. Ce rôle possible était suggéré dans la scène représentant le tir du Papegeai. Trois dignitaires du Grand Serment s'inclinent devant Isabelle et chacun est saisi à un moment de la triple révérence faite dans les cours habsbourgeoises pour marquer son obéissance au prince : l'un a le genou droit à terre ; les deux autres esquissent une genuflexion et tous portent leur main droite à la bouche en signe de déférence. La série des tableaux a une signification politique majeure et son accrochage dans le grand salon de l'Alcazar royal à Madrid était une illustration de l'étendue des possessions espagnoles.

La dernière section, « Périphéries et regards extérieurs » : Franche-Comté, Lorraine, principauté de Liège, place les Pays-Bas en position de centralité. Elle rassemble des contributions qui livrent des éclairages sur des terres qui furent en relations avec le centre, ici, flamand ou bruxellois. C'est le cas de la Franche-Comté, ce fragment de l'ancien État bourguignon selon Bertrand Schnerb et de ses confins avec la France qui sont au cœur de l'étude de Paul Delsalle sur les tibériades. Ces cartes aquarellées levées à la demande des Archiducs représentent avec un degré de véracité satisfaisant les zones frontalières disputées entre puissances riveraines après la paix de Lyon (1601). Les cartes dressées après une enquête de terrain contradictoire confiée à des hommes de loi commissionnés par leurs souverains ont servi à repérer des traces de frontières, à distribuer les seigneuries entre chaque souveraineté. En sus des objectifs diplomatiques et juridiques qui présidèrent à leur levée, les tibériades se

prêtent à des analyses des paysages, de l'habitat et de la place de ces planches dans l'histoire de la cartographie plus que dans l'histoire des œuvres d'art, semble-t-il.

Entre la Lorraine et les Pays-Bas, les relations économiques et les remues d'hommes furent importantes sans atteindre quantitativement leurs plus hautes eaux. Toutefois, la séquence 1600-1620, avant le ralentissement économique de la décennie suivante, est placée sous le signe du dynamisme. La conjoncture fut faste et accompagnée de plusieurs modifications par rapport au XVI^e siècle. Philippe Martin place en exergue l'irruption des marchands hollandais sur les marchés lorrains grâce au commerce du bois et la propension de plus en plus marquée des Lorrains à traiter leurs affaires directement avec leurs confrères des Pays-Bas plutôt que dans les villes de foires. Une réorganisation des usages marchands s'opérait en marge des initiatives du duc de Lorraine, alors que le frontispice de la Pompe funèbre de Charles III (1608) voulait accréditer l'idée d'une Lorraine prospère grâce à la politique d'inspiration mercantiliste du défunt.

Des relations marchandes aux relations artistiques et éditoriales, il y a un pas franchi par Fabienne Henryot. Sa contribution, attentive à l'édition lorraine, à l'Université de Pont-à-Mousson, aux fêtes de la canonisation de François-Xavier et Ignace de Loyola en 1623 propose de réfléchir aux regards que les jésuites de Lorraine portaient sur les Pays-Bas. Au terme de sa démonstration, l'auteure estime que les Pays-Bas fascinèrent les jésuites lorrains. Ceux-ci les érigèrent en modèle à imiter ; une des manifestations de ce mimétisme et de cette filiation étant la fameuse fête de la double canonisation précitée. Bien des motifs rendent l'interprétation séduisante : l'adoption d'une fête urbaine dans une ville qui ignorait les festivités, un décor proche de celui mis en place par le collège d'Anvers en 1622, la présence de thèmes anversois dupliqués à Pont-à-Mousson et le bagage culturel commun aux élites lorraines et flamandes. La démonstration est solide mais en sus d'un socle commun de références d'une fête jésuite à l'autre, n'y avait-il pas des écarts par rapport au programme festif décidé à l'origine dans le collegio Romano, indices de la spécificité probable des cérémonies de Pont-à-Mousson ?

Du livre religieux, il est fait référence dans l'analyse du sanctuaire de Notre-Dame de Montaigu, un des hauts lieux de la Réforme catholique dans l'Europe médiane selon l'expression de Philippe Martin. L'histoire de ce sanctuaire créé en 1603 est connue par un texte dû au greffier de la ville de Bruxelles Philipp Numa. Le livre, publié en 1604 rapporte les guérisons jugées miraculeuses grâce à Notre-Dame de Montaigu. La renommée du sanctuaire est telle que des pèlerins accourent, notamment de Lorraine avant l'introduction de cette dévotion dans le duché et la construction à partir de 1608 d'une réplique de Montaigu sur une éminence proche de Nancy. Une chapelle et un ermitage sont édifiés et ce nouveau sanctuaire, vite populaire, bénéficie des largesses des souverains de Nancy et de dévots lorrains. Du Brabant au duché de Lorraine puis en Franche-Comté avec un ermitage qui lui est dédié près du prieuré de Mièges, la dévotion à Notre-Dame de Montaigu se diffusa grâce à l'appui des princes et notamment des Archiducs et aux récits des miraculés et des miracles mis en mots et en livrets par des ermites, des congrégations religieuses et des imprimeurs.

Les années 1590-1630 à Reims sont placées, avec la lecture proposée par Stefano Simiz, sous le signe de la restauration religieuse catholique dont les manifestations emblématiques sont, une fois encore, la floraison couventine, masculine et féminine,

l'appropriation fréquente de la rue par de ferventes processions en l'honneur d'un panthéon augmenté de l'adjonction de saints locaux – Apollinaire et Timothée – naguère tombés dans l'oubli. Ville du sacre, Reims entend être une cité dévote et se pense au sortir des guerres de religion comme une nouvelle Jérusalem. Pouvait-il en être autrement pour une ville très fermement et durablement ligueuse ? Ne faut-il pas rappeler l'analyse naguère avancée par Denis Richet établissant une liaison entre la vitalité de la Contre-Réforme catholique et la réorientation opérée par les Ligueurs du champ du politique où ils étaient défaits vers le religieux où ils pouvaient faire vivre leur engagement spirituel y compris dans la cité en appelant ces congrégations si nombreuses et bien identifiées à Reims par Stefano Simiz.

L'ultime contribution, due à Daniel Morsa propose de visiter à nouveaux frais la lecture historiographique des années 1590-1630 habituellement vues comme un moment de dépression, les années 1590-1600, suivi d'un redressement et d'une possible période glorieuse. L'auteur a choisi les outils de l'économétrie, les calculs savants, les formules mathématiques impressionnant un lecteur habitué à placer sa discipline dans le champ des sciences humaines. Les conclusions fondées sur l'analyse de l'économie de la ville de Huy – de 6400 à 7200 habitants vers 1600 – et dûment étayées même si le socle documentaire est parfois lacunaire battent en brèche l'idée d'une conjoncture 1600-1630 heureuse ou glorieuse. Certes, la ville échappe aux crises démographiques, frumentaires, économiques catastrophiques du temps jusqu'en 1630 mais elle doit composer avec des années grises. En usant de marqueurs généralement délaissés par les historiens de la première modernité, l'auteur pointe une faible consommation des ménages, une patrimonialisation médiocre, de faibles rentrées fiscales préjudiciables à l'investissement productif et contraignant les corps de ville à l'emprunt. Bref, l'économie est en stagnation et la qualification de « Trente Glorieuses » est créditée d'une faible validité. La démarche avec son cortège de pourcentages, d'écarts-types est impressionnante et ses résultats imparables mais ces critères qui renvoient à des économies autres que proto-industrielles sont-ils parfaitement à même de restituer la couleur de la conjoncture de la première modernité ?

Dans la conclusion, Claude Bruneel et Philippe Guignet dégagent plusieurs des lignes de force de cette belle et dense recherche collective et esquissent des comparaisons, des rapprochements, entre les pièces d'un puzzle fermement ancré dans des territoires relevant de deux couronnes. L'ouvrage assume pleinement son ancrage territorial et démontre la pertinence de cette échelle d'analyse. Alors que les historiens sont, avec raison, invités à penser l'histoire en termes de globalisation et de mondialisation, cet ouvrage démontre qu'il convient aussi de conserver un niveau médian d'observation entre la microhistoire et l'histoire globale.

Michel Cassan

Frédéric BILLIET, Barbara HAGGH (dir.), *Ars musica septentrionalis. De l'interprétation du patrimoine musical à l'historiographie*, Paris, PUPS, 2011, 264 p., 22 €.

L'ouvrage dirigé par Barbara Haggh et Frédéric Billiet célèbre la musique du Nord de la France, du chant du IX^e siècle à la polyphonie du XV^e siècle. Il rend hommage à E. de Coussemaker (1805-1876) qui, en musicologue amateur, fut l'un des premiers à s'intéresser au patrimoine musical du Nord de la France. Cette remarquable édition s'inscrit dans une entreprise de vaste envergure qui a déjà connu plusieurs réalisa-

tions antérieures : en 2005, un colloque a été organisé à Cambrai et à Douai par l'Université Paris IV – Sorbonne et l'association *Ad fugam*. Centré sur des questions historiographiques et motivé par le désir de rendre accessible le patrimoine musical, ce colloque avait pour objectif de mener une première réflexion scientifique sur la musique du Nord de la France, à partir de manuscrits exposés dans le cadre du projet. Présentée à Douai, Cambrai et Bailleul, cette exposition a généré une première publication qui, outre qu'elle faisait office de catalogue de l'exposition, entamait déjà la réflexion autour de la bibliothèque d'E. de Coussemaker (B. BOUCKAERT, *Mémoires du chant. Le livre de musique d'Isidore de Séville à Edmond de Coussemaker*, 2007).

Cet ouvrage rassemble des essais qui, sur la base de sources premières essentiellement conservées dans les bibliothèques du Nord de la France et de quelques-uns des plus beaux exemplaires issus de la collection d'E. de Coussemaker (p. 8), se concentrent sur des problématiques de transmission de répertoire et d'interprétation, sur des questions liturgiques et historiographiques. Le livre est structuré en quatre parties qui concernent respectivement le patrimoine musical du Nord de la France, l'héritage d'E. de Coussemaker, les polyphonies et polyphonistes, et les chansonniers français de la deuxième moitié du XII^e siècle.

La première partie s'ouvre sur un essai co-écrit par Barbara Hagg et Michel Huglo qui dressent un inventaire des livres de musique conservés dans les bibliothèques du Nord de la France. Les auteurs basent leur étude sur les inventaires des bibliothèques des grandes abbayes du Nord – la plupart des livres concernent la *musica speculativa* – depuis le IX^e siècle, ceux de quelques chapitres de collégiales et cathédrales – par exemple, à Cambrai, où dominent les livres liturgiques et les livres sur la *musica practica* –, et les inventaires de livres individuels – par exemple, celui des livres appartenant à Guillaume du Fay. Les auteurs soulignent l'absence de livres étrangers dans ces collections, signe qu'elles « étaient surtout développées pour remplir les besoins de la communauté » (p. 30). Michel Huglo mène ensuite une étude sur les chants du processional de Cambrai – la Médiathèque de la ville est la seule en France (à l'exception de la Bibliothèque nationale de France) qui ait transmis plus de 15 manuscrits du processional (p. 34). Ces sources permettent à l'auteur d'étudier les pratiques liturgiques, en s'intéressant particulièrement aux rogations et aux offices institués à Cambrai au XV^e siècle suite notamment aux nouvelles fondations de chanoines du chapitre en faveur de tel ou tel saint ou sainte (p. 40).

La deuxième partie de l'ouvrage débute par une étude de Michel Huglo, qui analyse les manuscrits conservés dans la bibliothèque d'E. de Coussemaker (voir la liste p. 57) et revient, entre autres, sur la genèse de son œuvre maîtresse, les *Scriptorum de musica medii aevi* [...]. L'essai de Nils Holger Petersen examine l'influence sur l'étude du genre, des *Drames liturgiques du Moyen Âge* (1860) d'E. de Coussemaker, ouvrage qui fait du drame liturgique le précurseur du drame moderne (p. 63-64, 66). L'auteur montre comment la terminologie employée par de Coussemaker pour définir les particularités du genre a généré des discussions musicologiques pendant un siècle et demi (p. 73). Shin Nishimagi s'intéresse au manuscrit F-Pn Rés. 359 contenant le *Dialogus de musica* et l'*Epistola de G. d'Arezzo*. La confrontation du manuscrit avec d'autres sources permet à l'auteur de démontrer que ce manuscrit a été copié dans le Sud de la Belgique actuelle ou dans Nord de la France (p. 85).

La troisième partie aborde les différents aspects de la polyphonie à la Renaissance européenne. Centrée sur le recueil de motets associé à Anne Boleyn (Londres, Royal

College of Music, ms. 1070), l'étude de Lisa Urkevich démontre que ce manuscrit a été réalisé en France vers 1505-1509 (p. 115), qu'il était probablement destiné à Marguerite d'Angoulême ou sa mère Louise de Savoie, et qu'il a été donné à Anne Boleyn, alors qu'elle était au service de ces dames, avant son départ pour l'Angleterre en 1521. Ronald Woodley montre comment la redécouverte de Johannes Tinctoris – E. de Coussemaker et F.-J. Fétis ont contribué à lui donner une renommée internationale – a pu faire l'objet de querelles politiques. Johan Guiton expose ses recherches archivistiques sur Vincent Misonne († 1550), chantre, compositeur et chanoine à Cambrai. Il examine sa composition musicale et souligne les liens que l'artiste faisait entre l'archidiocèse de Cambrai et la Cité pontificale (p. 166).

La quatrième partie rassemble trois essais à l'approche interdisciplinaire, qui concernent les chansonniers du Nord. L'étude d'Alison Stones montre, par une étude des initiales historiées des chansonniers d'Arras et de Cambrai (2^e moitié du XIII^e siècle), par un examen du contexte culturel et une confrontation à d'autres sources, l'évolution des thématiques abordées et de la structuration au sein même des manuscrits. Helen Deeming traite du manuscrit Egerton 274 (Londres, British Library) – considéré comme un « microcosm of the song-culture » (p. 205) – et examine les rapports texte-musique. L'essai de Claire Chamisyé Couderc entend « examiner les mécanismes qui interviennent lors de l'interprétation » (p. 207) des monodies profanes extraites des *Miracles de Notre Dame* de G. de Coigny († 1236) dans leurs variantes manuscrites. S'achève alors un ouvrage qui, en éclairant d'un nouveau jour le patrimoine musical du Nord de la France, rend hommage à l'héritage précieux du « grand musicologue du Nord » (p. 8).

Céline Drèze

Sur les traces du commerce maritime en mer du Nord du XVI^e au XVIII^e, Dunkerque, Musée portuaire, 2011, 21 x 27 cm, 212 p. Prix : 24 €.

Ce bel ouvrage de vulgarisation a été publié à l'occasion de l'exposition tenue en 2011 au Musée portuaire de Dunkerque. À de rares exceptions près, compte tenu du public visé, les différentes contributions ne sont pas dotées d'éléments de bibliographie ou de notes de bas de page. En revanche, une abondante illustration de qualité, toute en couleurs, s'intègre parfaitement aux textes, volontairement assez brefs.

Dix-sept articles font ainsi suite à l'avant-propos de Marie-Laure Griffaton, conservateur du Musée. Chacun d'eux est suivi d'un substantiel résumé en anglais et en néerlandais. Les premières contributions plantent le décor historique. Ainsi, P. Pourchasse s'appuie sur les livres du péage douanier du Sund, de 1429 à 1857, pour prouver que la mer du Nord est bien « le cœur des échanges européens au cours de la période moderne ». Jan Parmentier s'attache aux heures de gloire d'Anvers, la métropole commerciale florissante du XVI^e siècle, multiculturelle et largement ouverte sur le monde. La prise de la ville par Farnèse en 1585 provoque un vaste mouvement d'émigration, notamment vers les Provinces-Unies. La « fermeture » de l'Escaut provoque le déplacement du centre de gravité du commerce vers la République et plus particulièrement vers Amsterdam. La relève est ensuite assurée par Londres, dont le même auteur analyse le développement et les relations avec les ports de Dunkerque et d'Ostende, plus particulièrement de 1670 à 1730 au moment où la capitale britannique supplante la concurrente hollandaise. Ch. Pfister-Langanay

consacre deux études à Dunkerque. L'une porte sur le xvii^e, l'autre sur le xviii^e siècle. Durant la première période, la ville qui occupe une position stratégique est le jouet de la conjoncture diplomatique. Elle est convoitée par toutes les grandes puissances. Plus que par le commerce ordinaire, souvent difficile à mener en raison des circonstances, elle se distingue par la course. Celle-ci permet la capture, entre 1666 et 1713, de plus de trois mille navires et de trente mille prisonniers au détriment des flottes hollandaise et britannique. Le butin représente cinquante-huit millions de livres tournois. Cette dernière année, le traité d'Utrecht impose l'arasement des fortifications et le comblement du port. Il est par deux fois reconstruit et détruit, après 1748 et 1763. Contrainte et forcée, la ville retrouve alors avec succès sa vocation initiale, la pêche. Néanmoins le développement du port franc est étroitement lié à la fraude douanière. À certaines périodes, plus de mille bateaux transportent de l'alcool, du tabac et des textiles de France vers l'Angleterre. L'activité de pilotage est également fructueuse. Enfin, Dunkerque reste bien sûr la capitale de la course.

Au nombre des acteurs du négoce maritime, la Compagnie néerlandaise des Indes orientales (1602-1799) demeure la « plus grosse entreprise commerciale au monde », présentée ici par I. Roussel, directrice du Musée portuaire. Elle obtient l'exclusivité du commerce avec l'Asie et établit des comptoirs aux Indes, en Chine, à Ceylan et au Japon. La compagnie contribue largement à la prospérité de la République des Provinces-Unies, qui lui laisse une large autonomie d'administration et de gestion. De son côté, O. Ryckebusch présente le « Rolle » de 1686, qui dresse un portrait de la marine marchande dressé trois ans après la mort de Colbert. C'est un relevé systématique des navires des différents types et de leurs caractéristiques (nom, année de construction, tonnage, identité du capitaine ou du propriétaire, équipage, armement, voyages effectués de 1683 à 1686 et leur destination).

La peinture générale du contexte historique s'enrichit de touches plus ponctuelles, liées au funeste destin de quelques navires. En mer du Nord, sur la route du départ ou du retour, les tempêtes, les bancs de sable ou les rochers crayeux provoquent leur naufrage. J. Parmentier, I. Roussel, M. Cates, W. de Clerck se sont penchés sur le sort de quelques-uns de ces bâtiments, identifiés ou non. Au gré des sources et des témoignages matériels, ils retracent les circonstances et les conséquences de l'accident, les types de bateaux, les opérations et le matériel de sauvetage de l'époque, l'attitude des propriétaires, les circonstances de la découverte de l'épave et les objets remontés à la surface.

Le volet méthodologique du volume s'articule autour de quatre contributions relatives à l'archéologie maritime. I. Demerre décrit, en ses étapes successives et complexes, la méthode de travail interdisciplinaire pratiquée depuis 2003 au sein de l'Institut flamand du patrimoine immobilier (VIOE). Partant d'un cas concret, I. Zeebroek s'attache à l'apport des objets recueillis pour l'étude de la culture matérielle. Elle décrit les questions à se poser dans une étude de cas et les éléments de réponse que l'analyse multidisciplinaire peut apporter. E. Rieth met en évidence l'apport de l'archéologie à l'histoire de l'architecture navale. L'étude des témoins matériels que sont les épaves complète significativement l'apport des sources écrites et iconographiques. Pour le prouver, il choisit l'exemple des navires de la mer du Nord aux Temps modernes. Il conclut par un plaidoyer en faveur de la protection et de la valorisation du patrimoine archéologique sous-marin. C'est dans cet esprit que la

France, l'Angleterre et la Belgique se sont associées pour élaborer l'*Atlas archéologique des deux mers* (Manche et mer du Nord), présenté ici par A. Poudret-Barré.

Claude Bruneel

Jean-Claude DAUMAS (dir. en collab. avec Alain CHATRIOT, Danièle FRABOULET, Patrick FRIDENSON et Hervé JOLY), *Dictionnaire historique des patrons français*, Paris, Flammarion, 2010, 1614 p.

Secondé par quatre directeurs, J.-C. Daumas a réuni 163 contributeurs pour proposer une vaste synthèse sur les patrons français en plus de 400 notices et deux grandes parties thématiques, respectivement consacrées aux « Hommes, familles et territoires » et au « Monde des patrons ».

La première partie, conçue sur le mode alphabétique, propose des notices retraçant le parcours des principales figures du patronat, de Michel Albert (commissaire général au Plan en 1978) à Henri Ziegler (dirigeant de la société aéronautique Bréguet), en passant par la Haute banque protestante, les dirigeants des Charbonnages de France ou les dynasties de la presse régionale. La seconde aborde la question selon dix entrées thématiques traitant respectivement des identités (avec un article passionnant sur « *Bottin mondain, Tout Paris, Who's who* : les patrons dans les annuaires »), du recrutement et de la carrière (« Grandes écoles » ; « Petit patronat »), de la gestion de l'entreprise (« Diriger une société anonyme/une entreprise publique » ; « les métamorphoses du paternalisme »), des pratiques et enjeux (« La formation professionnelle » ; « Paritarisme et négociation collective » ; « Cartels et ententes »), des idées et des valeurs (« Le catholicisme social » ; « X-Crise »), des Organisations patronales (« Le Comité des forges » ; « L'UIMM »), des institutions (« Le Conseil supérieur du travail » ; « L'OIT » ; « Le Commissariat général au Plan »), de la politique et de l'influence (« Des patrons en politique » ; « Le lobby colonial » ; « L'Europe des patrons »), des représentations (« Le mythe Rothschild » ; « Le synarchie ») et un réjouissant « Les patrons au cinéma ») et enfin des événements (de la « première guerre mondiale et la mobilisation économique » au « Temps des privatisations »).

C'est en somme tout un monde souvent mal connu qui est ici restitué avec finesse et précision. Chaque notice se trouve complétée par des renvois aux autres notices connexes et surtout par une impressionnante « Table des sources et des références » (p. 1361-1486) qui offre pour chaque entrée des références archivistiques et bibliographiques. Un *index nominum* des personnages, entreprises, marques et autres institutions, voire journaux complète l'ensemble.

La grande région Nord se trouve logiquement bien représentée dans un tel panorama et l'on lira avec intérêt les articles au caractère régional revendiqué. Parmi les « têtes d'affiche » du monde patronal, on trouve ainsi Louis Blériot, Eugène Motte, Jean Prouvost ou encore Francis Holder (les boulangeries Paul), ainsi que les familles Bonduelle, Durand (Cristallerie d'Arques), Mulliez et Seydoux, sans oublier les Frères Willot. Les grands pôles textiles (« Le consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing » ; « Les dynasties textiles de Roubaix-Tourcoing ») et charbonniers (« Dirigeants de la Compagnie des Mines de Lens » ; « Dirigeants des Charbonnages de France ») font l'objet de synthèses éclairantes. Citons enfin les analyses consacrées aux « Écoles régionales du patronat : le cas du Nord » et au « Sport :

du contrôle social à l'image de la performance » qui proposent une image renouvelée de la question. Un ouvrage aussi complet qu'utile.

Matthieu de Oliveira

Jean-Marie WISCART (dir.), *Les patrons du Second Empire. Tome 10 : Picardie*, Paris-Le Mans, Picard-Cénomane, 2007, 179 p., 32 €.

En publiant le volume des patrons du Second Empire consacré à la Picardie, J.-M. Wiscart relève un défi et comble une lacune. Un défi en raison du caractère lacunaire des sources disponibles, trop souvent détruites par les invasions récurrentes et autres destructions consécutives à la disparition (parfois à la faillite) des entreprises, enfin de la rareté de la documentation imprimée ; une lacune, alors même que F. Barbier et son équipe ont publié leurs résultats pour le Nord en 1989 et que les études consacrées à la région parisienne sont en cours de finalisation.

Entre ces deux espaces à forte densité économique, s'étend un large espace géographique, éclaté entre trois départements (Oise, Somme, Aisne) et plus encore de pôles d'activités. La région se caractérise également par une absence criante de matières premières et un réseau de transport trop longtemps limité aux cours d'eau éponymes, aux routes (royales puis impériales) et au Canal de Saint-Quentin, avant que le chemin de fer ne trace au milieu du siècle des pénétrantes qui profitent avant tout aux grandes villes (Paris-Amiens-Lille en 1846 ; Paris-Amiens-Calais en 1848 ; Paris-Saint-Quentin-Bruxelles en 1850).

Elle n'en est pas moins productive et même pluriactive : terre de tradition rurale, elle se convertit après 1850 à l'exploitation des plantes industrielles (betteraves en premier lieu) ; Abbeville, Amiens, Saint-Quentin et dans une moindre mesure Beauvais concentrent les manufactures textiles qui ont fait la richesse de ces villes sous l'Ancien Régime, mais peinent quelque peu à basculer dans la modernité. En plus de ces deux pôles majeurs, on observe une multitude de productions qu'on ne peut se résoudre à qualifier d'annexes : métallurgie (dans le sud de l'Oise, près de Creil et bien sûr à Guise, au nord de l'Aisne), faïencerie (toujours à Creil), chimie à Saint-Quentin, sans oublier la verrerie (à Soissons et plus encore à Saint-Gobain). Les salariés de l'industrie représentent d'ailleurs 36 % des actifs en 1861-1865, ce qui permet aux trois départements picards de figurer au nombre des vingt plus industriels du pays. Les grandes entreprises en revanche demeurent (très) minoritaires, donnant une impression de saupoudrage industriel qui tend à minimiser – en toute injustice – la contribution régionale à la production nationale.

Au-delà de cette présentation générale, le volume s'attache à présenter, dans la continuité des volumes précédents de l'enquête, le parcours des principaux acteurs économiques de la région. Ce sont ainsi 46 fiches correspondant à 57 personnages qui sont ainsi proposées, parmi lesquels quelques grands noms : Deviolaine (verrière) ; Godin (métallurgie) ; Legru (sucrierie) ; Saint (toile). La répartition professionnelle met en avant les entrepreneurs du textile (50 % du corpus), suivis par les grands agriculteurs capitalistes (22 %) et les patrons de la métallurgie (11 %), mais également l'absence notable des banquiers. Plus de la moitié d'entre eux sont nés en Picardie, les autres venant des régions voisines (et en particulier du Nord) et parfois de l'étranger (Loonen est né aux Pays-Bas, Carmichaël en Écosse). Cette perméabilité du tissu entrepreneurial se retrouve également sur le versant social avec 40 %

d'« héritiers » et 45 % de « fondateurs » alors que la noblesse n'est plus que résiduelle (5 %). La famille, comme le mariage – et la dot qui en est le produit –, demeurent la clé de la réussite de l'entreprise. Sa nature sociale en est d'ailleurs le reflet, avec une majorité de sociétés en nom collectif, quelques sociétés en commandite et seulement deux sociétés anonymes.

Les patrons picards, majoritairement catholiques (on ne compte qu'un cinquième de protestants), se caractérisent également par leur curiosité intellectuelle et technique, leur souci philanthropique prolongé par un engagement sincère en faveur des ouvriers, enfin une participation active aux institutions de l'économie (sociétés industrielles, tribunaux et chambres de commerce, succursales de la Banque de France) et plus encore aux instances politiques (avec une large prédisposition pour les mandats locaux et plus rarement pour la députation).

Le portrait collectif se révèle ainsi d'autant plus passionnant que les auteurs ont su mobiliser des sources inédites : l'iconographie est largement mobilisée, qu'il s'agisse de gravures (plans d'exploitation), de photos (portraits, sites industriels) ou d'entêtes de papier à lettres qui donnent à voir des établissements depuis longtemps disparus. Des cartes départementales précisent les localisations et un lexique des termes techniques s'avère bien utile à l'usage. Au total, un volume réussi qui apporte son lot d'informations à une enquête toujours en cours et dont on attend la suite avec impatience.

Matthieu de Oliveira

Denis SCUTO, *La nationalité luxembourgeoise (XIX^e-XXI^e siècles). Histoire d'un alliage européen*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2012, un vol. 16 x 24 cm, x-387 p., 5 cartes, 17 ill., 33 tab. (Histoire). Prix : 30 €.

Cette étude fouillée est le fruit d'un doctorat en histoire défendu en 2009 à l'Université libre de Bruxelles. Il s'agit à mon sens d'un maître ouvrage, qui aborde le droit de la nationalité dans toute sa complexité. La matière et son évolution ne peuvent se comprendre sans prendre en considération de multiples influences. Elles sont liées à l'histoire de l'État, à la tradition juridique et la pratique administrative, au contexte politique national et international. Doivent également être prises en compte l'idéologie libérale, sur laquelle l'État luxembourgeois se fonde avant de passer progressivement à une position interventionniste, la conception que se font les citoyens de l'identité nationale et, en opposition, leur représentation sociale de l'étranger. Ce dernier débat revêt plus d'acuité à partir du début du xx^e siècle.

C'est donc à juste titre que les premiers chapitres offrent une introduction indispensable pour le lecteur peu familiarisé avec le passé du Grand Duché. L'auteur décrit la formation de l'État luxembourgeois, le cadre politique, économique et social qui mène à sa constitution en État-nation. Le pays s'engage tardivement dans la révolution industrielle, mais avec une vigueur qui le propulse sur les marchés mondiaux. L'essor de la sidérurgie exerce un effet d'entraînement sur les autres branches de l'économie. De 1871 à 1914, la population active agricole recule significativement au contraire des forces engagées dans l'industrie. En 1913, ouvriers et mineurs forment plus de la moitié du total des ouvriers et des artisans. De terre d'émigration, le Luxembourg se mue à la fin du XIX^e siècle en pays d'immigration. Une société nouvelle se bâtit dans ces conditions.

Sous la conduite de fortes personnalités, l'État, libéral à ses débuts, évolue vers une orientation plus sociale marquée par l'interventionnisme croissant du gouvernement. L'industrialisation consacre l'antagonisme entre le monde rural, le Nord agricole, et le monde industriel, le Sud sidérurgique. La naissance du syndicalisme dans la grande industrie a de lourdes conséquences sur le nouveau paysage politique dans l'entre-deux-guerres. La question de l'intégration de l'ouvrier luxembourgeois dans la nation se pose avec comme corollaire naturel celle, sinon de l'exclusion, du moins de la discrimination à l'égard des autres.

Le Luxembourg est incontestablement un pays de migration. D. Scuto souligne à juste titre combien les données chiffrées doivent être maniées avec circonspection. Il n'en demeure pas moins que, de 1840 à 1890, le Luxembourg est nettement une terre d'émigration. Dans la suite et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, prévaut un équilibre qui, en réalité, est le fruit d'une alternance. L'immigration est surtout le fait d'Allemands et d'Italiens avant de se diversifier à partir de 1890. Après 1945, la reconstruction s'accompagne d'une immigration massive et ininterrompue, sinon de 1976 à 1984. Le flot d'arrivants suscite une politique protectionniste et des mesures policières, la population éprouve un sentiment d'envahissement par les étrangers et donc une certaine stigmatisation se développe à leur égard.

Tel est le contexte dans lequel s'élabore le droit de la nationalité de 1839 à 1940, le cœur de l'étude. Dès la première année se pose le défi de la construction de l'État luxembourgeois et donc de la définition de ceux qui en relèvent. Une première phase, jusqu'en 1867, porte clairement l'empreinte du Code civil des Français, sans cependant négliger au fil du temps les modèles législatifs allemand et belge. L'empirisme l'emporte sur les préoccupations doctrinales. Le droit de la nationalité, qui inclut la naturalisation, est le moyen de contrôler l'assimilation d'étrangers, à admettre avec prudence et modération au sein de la société luxembourgeoise. Il ne suffit cependant pas à empêcher l'installation d'éléments non désirés. La mise en place d'une législation sur la police des étrangers et sur les expulsions doit donc y pourvoir.

De 1867 à 1914, le développement industriel intense et l'immigration qu'il appelle ne sont pas sans influence sur le droit de la nationalité. Celui-ci bénéficie également de l'attention d'un homme politique marquant, Paul Eyschen (1841-1915), grand bourgeois libéral et juriste de formation. Il en résulte une attitude ouverte. L'objectif est de mettre ce droit au service du développement de l'État et les effets s'en font sentir jusque dans les années 1930. Les recensements confirment l'intégration d'un grand nombre d'immigrants dont le profil socioprofessionnel est proche de la moyenne nationale.

La première guerre mondiale marque un temps d'arrêt suivi d'une inversion de la tendance. La phase initiale du revirement s'étend jusqu'en 1934, un durcissement lui succède jusqu'en 1940. L'instauration du suffrage universel, le développement des droits sociaux concourent à renforcer le clivage entre nationaux et étrangers. Un discours identitaire en découle, culturel d'abord, politique ensuite. Les autorités se montrent plus attentives au sentiment d'appartenance nationale des individus. Celui-ci consiste surtout à se montrer antiprussien et bon patriote. La montée en puissance de l'Allemagne hitlérienne et la crise économique qui menace l'emploi rendent le discours de plus en plus nationaliste et xénophobe. Le droit de la nationalité est remis en cause en 1938. Il fait l'objet d'une nouvelle loi en 1940. L'étranger installé depuis longtemps au Luxembourg ne bénéficie plus d'une présomption favorable; au

contraire, il est l'objet d'une suspicion *a priori*. Il doit justifier d'une assimilation suffisante qui repose sur des critères moraux, civiques et sociaux plutôt que culturels.

Le cadre législatif fixe des normes dont la portée ne peut vraiment s'apprécier que par l'étude de la pratique. C'est pourquoi D. Scuto a consulté d'autres sources, dont la presse, et, surtout, les dossiers de naturalisation. Il a ainsi constitué une banque de données à partir des 465 demandes acceptées sur les 854 introduites entre 1877 et 1940. En outre, dans les années 1930, trois cents requêtes environ ont été laissées en suspens par les autorités. Une véritable étude sociologique du profil des candidats (âge, profession, origine géographique, durée de résidence, impôts payés, motivations invoquées) est menée à partir de cet ensemble documentaire. L'examen de ces dossiers permet aussi de cerner concrètement l'évolution de la procédure, les mécanismes administratifs, le rôle des différents niveaux de l'autorité et les critères retenus au fil du temps pour accorder ou refuser la nationalité luxembourgeoise. Il met également en lumière l'attitude des autorités à l'égard de deux catégories particulières d'aspirants à la naturalisation, les femmes et les juifs.

Le dernier volet de l'étude s'efforce de mesurer le poids du passé à la lumière des initiatives législatives les plus récentes en 1968, 1975, 1986, 2001, 2008. Après le « tour de vis nationaliste de l'immédiat après-guerre », la loi de 1968 perpétue néanmoins toujours l'état d'esprit de la loi de 1940. Le contexte a cependant changé depuis l'adoption en 1961 du principe de la libre circulation au sein de la Communauté économique européenne. Toutefois, le Luxembourg s'est redécouvert pays d'immigration et l'attitude conservatrice à l'égard de l'étranger n'a pas foncièrement disparu. En revanche les nombreux cénacles où elle trouve l'occasion de s'exprimer, médias, partis, instituts de sondages, associations économiques et autres contribuent à fortifier le sentiment en lui procurant une audience jamais atteinte. Pour rencontrer le souci de ces porte-parole de l'opinion, les gouvernements développent un double discours, à la fois xénophile et en même temps identitaire. De plus en plus l'attention se porte sur le degré de connaissance de la langue luxembourgeoise, promue au rang de langue nationale en 1984. Ce facteur constitue désormais une condition incontournable dans le débat sur la réforme de la nationalité. Sous l'influence des autorités européennes, les lois de 2001 et 2008 traduisent une volonté d'ouverture, qui renoue avec la tradition libérale, tout en accordant de sérieuses concessions aux partisans du droit du sang. L'instauration d'une épreuve obligatoire d'évaluation de la connaissance de la langue luxembourgeoise parlée n'en est pas la moindre. En revanche, la possibilité de recouvrer par simple déclaration la nationalité luxembourgeoise, pour ceux dont un aïeul la possédait, a nourri le sentiment d'une inégalité de traitement entre les candidats à la naturalisation. Le poids des traditions historiques contradictoires n'a pas disparu.

Quelques annexes complètent utilement l'ouvrage. Elles offrent une vue comparative sur les principales étapes de l'évolution du droit de la nationalité au Luxembourg, en Belgique, en France et en Allemagne. Une orientation bibliographique est fournie au lecteur. La liste complète des ouvrages et des sources est consultable par internet. Un index des noms de personnes facilite la consultation.

Claude Bruneel

Dictionnaire biographique des magistrats de la Cour des comptes, 1807-2007, Paris, La Documentation française, 2007, 756 p., 98 €.

Pour son bicentenaire, la Cour des comptes s'est offert un dictionnaire biographique de ses magistrats, comme le Conseil d'État l'avait fait – avec un peu de retard – en 2004¹ et en attendant celui des Inspecteurs des Finances, à paraître prochainement. Fondée par la loi du 16 septembre 1807, la Cour a pour mission de vérifier les comptes de l'ensemble des comptables publics et a vu, au cours de ses deux siècles d'existence, ses missions s'étendre jusqu'à la certification des comptes de l'État, depuis 2007.

Ce dictionnaire s'appuie sur les archives de la Cour, et en premier lieu les *Genuit*, ces éloges prononcés en l'honneur des magistrats à l'occasion de leur départ à la retraite ou de leur décès ; rappelons cependant que l'incendie de la Cour en 1871 au moment de la Commune a entraîné la destruction intégrale des sources de première main pour presque tout le XIX^e siècle. Restent les travaux historiques existants, en premier lieu celui d'Umberto Todisco, *Le personnel de la Cour des comptes (1807-1830)* [Genève, Droz, 1969], le mémoire de maîtrise de Stéphanie Breton et Florence Girard sur *Le personnel de la Cour des comptes de 1830 à 1914* [Paris IV, 2003] et celui, de DEA, d'Olivier Bernardy, *Les magistrats de la Cour des comptes* (au XX^e siècle ?) [Paris II, 1985], largement mobilisés pour la confection des notices.

Au nombre de 1 624, ces dernières forment logiquement le cœur de l'ouvrage qui distingue les notices « historiques » (p. 51-489) de celles des « magistrats en activité » (p. 493-687), dont le parcours a fait l'objet d'une mise à jour à la veille de la parution du volume, publié sur papier bible pour rester aisément consultable. Chaque notice est conçue sur le même modèle, comprenant les noms et prénoms des magistrats, leur état-civil et filiation (plus ou moins développée), ainsi que leurs liens éventuels avec d'autres magistrats de la Cour, les grandes étapes de leur carrière, leurs fonctions en dehors de l'institution, leurs décorations, enfin leurs publications éventuelles. Somme toute assez réduites (rarement plus d'une colonne), ces notices ne comportent aucune mention de sources particulières ou de dossier d'archives qui permettrait d'aller au-delà. Une comparaison ponctuelle avec celles proposées par Todisco indique que la plus-value (quand elle existe) reste minime, ce que compensent pour partie le nombre de notices et la période couverte.

En amont du dictionnaire, l'ouvrage propose en introduction une « brève histoire de la Cour des comptes », complétée par une rapide présentation des Premiers présidents (p. 11-16), des procureurs généraux (p. 26-27²), des modes de nomination (aspirance qui cache mal le népotisme en vigueur jusqu'en 1857, puis concours au fonctionnement modifié en 1936, avant que la création de l'ÉNA n'entraîne sa suppression ; rien en revanche sur le tour extérieur) et d'accès aux grades qui ponctuent la carrière (où l'on apprend qu'un conseiller maître percevait en 1979 une rémunéra-

1. – F. MONNIER (dir.), *Dictionnaire biographique des membres du Conseil d'État, 1799-2002*, Paris, Fayard, 2004.

2. – À compléter par l'article de M. LASCOMBE et X. VANDENDRIESSCHE, « Le procureur général près la Cour des comptes. Histoire d'une institution méconnue et de ses titulaires (1807-1914) », in *Figures de justice. Études en l'honneur de Jean-Pierre Royer*, Lille, Centre d'histoire judiciaire, 2004, p. 63-78.

tion annuelle de 160 208 à 175 712 F, soit de 24 423 à 26 787 €, et enfin de la place de la Cour dans la société et la sphère politique françaises. On ne recense que neuf dynasties de magistrats. Seuls les Musnier de Pleignes (déjà magistrats sous l'Ancien Régime) et les Le Conte siégeant plus d'un siècle, mais les alliances sont plus fréquentes. On retrouve assez logiquement des magistrats, et la tendance s'accroît au cours du ^{xx} siècle, à la tête d'entreprises publiques ou d'organisations internationales, ainsi que dans le monde politique, le plus souvent au sein des cabinets ministériels, et pour ceux qui sautent le pas, au Parlement, dans les ministères (Pierre Joxe ou Philippe Séguin pour les plus récents) et même à l'Élysée (Jacques Chirac).

Ce rapide tour d'horizon se trouve complété, en aval des notices, par une dizaine d'annexes proposant la liste chronologique des principaux titulaires de fonctions au sein de la Cour, des magistrats membres de l'Institut, des différentes assemblées parlementaires ou des gouvernements depuis la création de l'institution. La dimension analytique du volume demeure cependant limitée, peut-être faute d'une véritable direction scientifique. Un ouvrage utile, donc, mais sans doute pas définitif sur la Cour et son personnel.

Matthieu de Oliveira

Des chemins de fer à la haute banque. Mémoires de Sir Edward Blount, 1830-1900, édités par Robert FRIES, Paris, Éd. Du CTHS, « Format - 68 », 2011, 359 p., 15 €.

Les mémoires des acteurs du monde économique ou financier – on pense à Auguste Isaac ou à Jules Émile Scrive – sont trop peu nombreux pour que l'on ne se réjouisse pas de la traduction française de ceux de Sir Edward Blount. L'édition originale, due aux soins de Stuart J. Reid, date en effet de 1902 et depuis, le texte n'avait fait l'objet que d'une réédition – toujours en anglais – chez Arno Press (New York) en 1977. Sa richesse l'avait cependant signalé aux spécialistes de l'aventure ferroviaire (F. Caron, G. Ribeill) comme de la banque (M. Lévy-Leboyer, B. Gille, N. Stoskopf et plus récemment H. Bonin) qui en avaient tiré tout le profit possible. Robert Fries, longtemps représentant permanent du CNPF auprès de l'Union européenne et anglophone, en propose aujourd'hui la première traduction française, préfacée par Dominique Barjot. Il fait précéder sa traduction d'une copieuse introduction et propose un appareil critique plus informatif que véritablement analytique.

Il est vrai que le personnage se signale par une carrière qui mérite qu'on s'y attarde. Né dans le comté de Stafford en 1809 et décédé presque centenaire en 1905 dans le Sussex, Sir Blount appartient à une famille de propriétaires fonciers et de banquiers catholiques. Il passe l'essentiel de sa vie professionnelle en France, apparaissant comme un pionnier de la collaboration économique entre les deux rives du Channel. Installé à Paris au début de la monarchie de Juillet, il y demeure, en dépit des soubresauts de la politique nationale, jusqu'au début du ^{xx} siècle.

Banquier successivement associé à son père puis au neveu de Jacques Laffitte, il se trouve ruiné par la Révolution de 1848. Allié aux Rothschild dans la grande bataille entre « vieille et nouvelle banque » (D. S. Landes), il participe à la fondation de la Société générale, dont il devient le président entre 1886 et 1901. Il joue également un rôle central dans le développement des chemins de fer, exploitant la ligne Paris-Rouen, financée grâce à un tour de table original associant à parts égales capitalistes britanniques, banquiers français et État ; on le retrouve par la suite à la tête du réseau

de l'Ouest dont il démissionne en 1894, victime d'une campagne de presse nationaliste qui, dans un contexte de tension internationale, s'inquiète de voir un « étranger » présider aux destinées d'une grande entreprise française. Ed. Blount prête enfin la main à la fondation en 1853 de la Compagnie générale des Eaux, dont il préside le Conseil d'administration de 1862 à 1901. Par ses multiples activités, il apparaît donc à la fois comme témoin et acteur de l'industrialisation triomphante.

Ses mémoires relatent ainsi les différents épisodes de sa carrière, sans jamais rentrer dans les détails techniques ou financiers pour autant. Ils sont plus fréquemment l'occasion d'une galerie de portraits, qu'il s'agisse de ses « amitiés d'affaires » (chap. VI) ou des principaux personnages du Second Empire que sont par exemple Morny, Rouher ou Magne (chap. IX). Moins anecdotiques sans doute, ses souvenirs sur la personnalité et l'action des diplomates britanniques qui se succèdent à Paris ou le rôle de la Chambre de commerce britannique à Paris – qu'il préside bien sûr – et qui sert bientôt de modèle aux représentations françaises à l'étranger (chap. XII). Il consacre également un chapitre à la sociabilité mondaine de la grande bourgeoisie parisienne, faisant pénétrer le lecteur dans les trois clubs prestigieux dont il est membre (l'Union, le Chemin de fer et le Jockey club) et un autre aux « Champs de course » (chap. XI) qui constituent à l'évidence une de ses grandes passions.

Si ses prises de position à caractère politique restent rares, il n'est pas dupe pour autant des discours des puissants du moment, qu'il s'agisse des membres du Gouvernement « révolutionnaire » de 1848 ou de Napoléon III dont les aventures militaires contredisent bien vite les prises de position « pacifistes ». Mais c'est surtout par la restitution de l'ambiance particulière de Paris en révolution que ces mémoires se distinguent. Bien que sujet de sa très gracieuse majesté et homme d'ordre assumé, Sir Blount demeure dans la capitale en 1848 puis pendant le siège et la Commune. Au moment de la Révolution de Février, il facilite le passage en Angleterre des Orléans (dont il est proche), puis apporte un soutien actif au transport de troupes provinciales lors des journées de juin ; en 1871, il rend compte de l'évolution au jour le jour de la situation et assure de fait la protection des Anglais restés dans la capitale avant d'exercer les fonctions de consul, ce qui lui vaut d'être anobli par la reine et promu commandeur de la Légion d'honneur.

Reste ce que le texte révèle de l'homme et de ses convictions : membre actif d'une minorité religieuse dans son pays, il ne cesse de militer en faveur de l'« ancienne foi » et parvient à concilier ses croyances et ses talents professionnels lorsqu'il est chargé de placer un emprunt pontifical en 1859 ou de renégocier les dettes des États pontificaux avec l'Italie récemment unifiée. En filigrane, on voit enfin se dessiner le portrait d'un *gentleman* victorien au sens des affaires aiguisé.

Matthieu de Oliveira

Diana COOPER-RICHET, *Le peuple de la nuit. Mines et mineurs en France (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2011, 678 p.

On a plaisir à signaler la réédition, en format de poche, de cet excellent ouvrage dont la *Revue du Nord* avait déjà rendu compte lors de sa publication chez le même éditeur en 2002. L'auteur tient compte des évolutions les plus récentes ayant affecté son sujet. Elle insiste notamment sur le phénomène de patrimonialisation dans les pays d'où l'extraction charbonnière a disparu, sur l'importance qu'ont revêtue à cet

égard certaines commémorations comme le centenaire de la catastrophe de Courrières, sur les projets à venir comme la prochaine installation du Louvre à Lens tout en soulignant l'importance des musées et centres de recherche déjà existants, en Nord-Pas-de-Calais et ailleurs. Elle analyse le dynamisme de la production charbonnière hors d'Europe, de la Chine à la Colombie, sans masquer les incertitudes qui pèsent sur son développement futur, en ces temps d'interrogations sur l'avenir énergétique de la planète et sur le coût humain qu'implique la poursuite d'un tel développement. La bibliographie a été complétée de quelque quarante titres, en particulier les ouvrages collectifs rassemblant les actes de colloques tenus en France et à l'étranger, notamment à Lille, Arras et Lewarde. Une rubrique nouvelle, « Filmographie », recense une trentaine d'œuvres consacrées à la mine durant un siècle, du court métrage français *La Grève* tourné en 1903 au film chinois *Blind Shaft* sorti sur les écrans en 2003 et s'ajoute ainsi à celles consacrées aux œuvres littéraires et théâtrales. Souhaitons que cet ouvrage qui représente tout à la fois une mise au point érudite sur toutes les évolutions qui ont touché le monde de la mine depuis le début du XIX^e siècle, principalement en France, mais aussi à l'étranger, un récit évocateur de la condition des mineurs et un utile instrument de travail, trouve ainsi, auprès du grand public comme des cercles spécialisés, toujours davantage de nouveaux lecteurs.

Jean-François Eck

Marion TRÉVISI et Philippe NIVET, *Les femmes et la guerre de l'Antiquité à 1918*, Paris, Economica, 2010, 412 p.

Cet ouvrage réunit les communications présentées lors du colloque organisé à Amiens en novembre 2007. La question du rapport des femmes aux conflits a souvent été délaissée, en particulier par l'historiographie française. Les historiens sont certainement influencés par les représentations culturelles : la place de l'homme apparaît au front et celle de la femme à l'arrière. En réalité, si la guerre est principalement une activité masculine, elle touche tout le monde et les femmes sont donc présentes dans le cadre de la guerre, dans les armées comme à l'arrière.

L'ensemble des communications s'articule autour de trois axes : la participation active des femmes aux guerres, la place des femmes aux marges des conflits (comme espionne, soignante ou nourricière), la manière dont les femmes subissent les conséquences de la guerre.

Les communications réunies autour du premier axe s'attachent à la figure de la guerrière. Jusqu'au XIX^e siècle, les hommes ont en fait du mal à reconnaître aux femmes une capacité à combattre. Les auteurs antiques condamnent la transgression morale que constitue la femme guerrière, souvent assimilée à une barbare cruelle et hystérique. Longtemps, seules les femmes de haut rang peuvent quelquefois, en l'absence de leurs maris, être reconnues comme des combattantes légitimes défendant leur lignée ou leurs villes et leurs châteaux (Nadine Bernard, Gwendoline Hancke, Geneviève Hoffmann). Cette transgression n'est cependant acceptée que dans la mesure où elles abandonnent le combat dès qu'elles le peuvent, en particulier lorsque les hommes sont à nouveau présents. Dans ce cadre, la figure de Jeanne d'Arc apparaît complexe : alors qu'elle ne cesse de se revendiquer comme une combattante qui a lutté pour son roi, ses juges ne veulent voir en elle qu'une sorcière (Xavier Héлары). Les 80 femmes engagées dans les armées de la Révolution ne parviennent pas davantage à s'imposer comme des soldats : les révolutionnaires refusent en fait de remettre

en cause la répartition sexuée des rôles entre les hommes et les femmes (Dominique Godineau et Amandine Hamon). Il convient toutefois de noter que la figure de l'amazone connaît un immense succès dans le monde occidental de l'Antiquité à nos jours. Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, Bachofen la réintroduit dans les débats historiques et Sacher-Masoch en élabore une nouvelle représentation fantasmatique (Julie Mazaleigue). En contrepoint de cette image de l'amazone qui reste globalement négative, celle de Judith, qui sauve sa ville en décapitant Holopherne, est plus positive. L'iconographie de Judith au château d'Ancy-le-Franc a peut-être été choisie par le propriétaire du château afin de souligner sa ferveur catholique : il s'agit de célébrer le triomphe des catholiques sur les protestants et de justifier les massacres de la Saint-Barthélemy : seul le meurtre (d'Holopherne ou de Gaspard de Coligny) peut donner aux vrais croyants la force et le courage qui leur permettent de vaincre les ennemis de la foi (Marie Houllemare).

Aux marges des combats, les femmes, suscitant moins la méfiance que les hommes, ont souvent rempli le rôle d'espionnes. On en retrouve la trace dans les archives des villes italiennes dès le XII^e siècle (Aude Cirier). Pendant la première guerre mondiale, ce sont de vrais réseaux d'espionnage qui se constituent en Belgique ou dans le Nord de la France sous la conduite de femmes énergiques (par exemple Louise de Bettignies ou Marie-Léonie van Houtte dans le Nord ou Édith Cavell en Belgique), sauvant des soldats britanniques et fournissant aux Anglais des informations sur l'artillerie allemande. Arrêtées, condamnées à mort, elles sont reconnues comme des victimes de la guerre mais plus rarement comme des combattantes (Olivier Forcade). Les femmes peuvent aussi agir en tant que négociatrices ou que médiatrices. Confrontée à la révolte de la noblesse d'Artois, Mahaut résiste en utilisant à la fois la ruse et son pouvoir de négociation auprès du roi (Christelle Balouzat-Loubet). Pendant les guerres de religion, la position informelle occupée par les femmes dans les affaires publiques ne les empêche pas de jouer un rôle considérable dans la mobilisation des réseaux de solidarité : épouses, veuves et mères tiennent une place essentielle dans le travail de protection des biens et du prestige de leur famille : des femmes de haut rang font état de la « faiblesse » de leur sexe pour négocier la défense de leurs maris emprisonnés. D'autres lèvent des fonds pour soutenir la Ligue. La duchesse de Montpensier, utilisant la force des mots, fait imprimer des pamphlets contre le roi (Nicolas Le Roux). D'autres femmes sont en contact plus direct avec les combattants : elles suivent les soldats, les nourrissent, les soignent, lavent leur linge. Les autorités militaires ne les aiment guère, les accusant volontiers de tous les maux (et en particulier de diffuser les maladies vénériennes). Elles assurent pourtant toute une logistique que l'armée peine à mettre en place avant la fin du XIX^e siècle. Ces prostituées, cantinières, blanchisseuses, sont appréciées des soldats qui, eux, reconnaissent volontiers leur utilité et leur courage (Marion Trévisi). Les sœurs hospitalières participent dans leurs hôpitaux aux soins qui sont prodigués aux blessés. Marqué par le sens du sacrifice, leur rôle est notable, de la guerre de Trente Ans jusqu'à la première guerre mondiale : ce sont ainsi 10 000 sœurs hospitalières qui participent à ce dernier conflit. Si l'action pratique des religieuses est importante, il faut aussi mentionner le culte voué par de nombreux soldats, y compris certains Allemands, à Thérèse de Lisieux. Après sa béatification puis sa canonisation, beaucoup de vitraux posés dans les années 1920 l'associent aux soldats. (Marie-Claude Dinet-Lecomte, Nadine-Josette Chaline).

La femme est enfin une victime de la guerre. Jusqu'à l'époque contemporaine, les violences sexuelles en temps de guerre apparaissent presque ordinaires. Pendant l'Antiquité et le Haut Moyen Âge, les femmes font partie du butin de guerre, ce qui peut aboutir aux temps mérovingiens à de curieux mariages par rapture (Sylvie Joye). À l'époque moderne, les viols de guerre restent considérés comme une fatalité : les officiers, souvent incapables de ravitailler leurs soldats et de leur payer régulièrement leur solde, les laissent piller et violer. Les viols ne semblent toutefois pas être alors conçus comme une stratégie destinée à atteindre l'ennemi. Ils ont cependant pu être considérés comme le moyen de punir la résistance de certaines villes (ainsi à Nuits en 1576). Pendant les guerres de religion, le viol des femmes protestantes a pour but de démontrer leur lubricité : hérétiques, « putains » de Satan, elles doivent être traitées comme telles. Le viol est pourtant considéré par le droit français comme un crime monstrueux. Mais les soldats violeurs sont en pratique protégés par l'armée et par le roi (Stéphanie Gaudillat Cautela). Les femmes sont bien sûr majoritaires dans la population qui subit la dure occupation du Nord par l'armée allemande pendant la première guerre mondiale et l'occupation allemande est particulièrement éprouvante pour elles. Beaucoup, refusant d'obéir aux ordres arbitraires, sont incarcérées. La volonté de conquête et d'humiliation de l'ennemi peut aussi passer par la possession du corps de ses femmes. Les visites sanitaires imposées aux femmes sont ainsi perçues comme une forme de violence sexuelle qui assimile jeunes filles et femmes de bonne famille à des prostituées. Les viols, moins nombreux que pendant l'invasion, continuent pendant la période d'occupation (Philippe Nivet). Marie Masquelier, jeune fille cultivée habitant à Lys-lez-Lannoy, à l'est de la métropole lilloise, tient dans des conditions dangereuses, d'octobre 1914 à février 1919, un journal de guerre et d'après-guerre qui constitue une source particulièrement riche et qui donne un aperçu des souffrances féminines pendant la Grande Guerre (David Bellamy). Même dans les zones qui n'ont pas connu l'occupation allemande, les femmes ont dû s'adapter aux conditions nouvelles créées par la première guerre mondiale, première guerre totale. La guerre bouleverse évidemment les rapports de couple : les femmes développent un certain nombre de stratégies afin d'apprivoiser l'absence de leur mari et de garder, en dépit de la distance, une forme d'intimité de couple (Clémentine Vidal-Naquet). La guerre transforme également la place que la mère tient dans la famille. C'est elle qui, par exemple, véhicule un discours de guerre moralisateur et culpabilisant pour les enfants. L'autorité peut ainsi devenir un attribut maternel, aboutissant après la guerre dans certaines familles à une redéfinition de la parentalité (Manon Pignot).

Philippe Roger

Jean-Michel STEINER (dir.), Maurice BEDOIN, Jean-Claude MONNERET et Corinne PORTE, 1948 : *les mineurs stéphanois en grève. Des photographies de Léon Leponce à l'Histoire*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2011, 503 p.

À la base de l'ouvrage présenté se trouve le fonds du photographe Léon Leponce conservé par les Archives municipales de Saint-Étienne. Léon Leponce, fils d'un armurier liégeois établi en France, est né à Saint-Étienne en 1893. Élève de l'école régionale des Arts industriels de cette ville, il devient rapidement photographe. Marqué par la brutalité de l'invasion allemande en Belgique en 1914, il prend alors la nationalité belge et s'engage comme photographe de guerre dans l'armée du royaume. Il revient ensuite en France et s'établit à son compte dans les années 1930.

Léon Leponce travaille de 1930 à 1969, date de son décès, pour les organes de la presse stéphanoise. Il reçoit aussi d'importantes commandes d'entreprise : il photographie ainsi les 2000 succursales françaises de Casino. En septembre 1944, il entre au *Patriote* pour lequel il travaille jusqu'en 1956. Bien que travaillant pour un journal communiste, Léon Leponce n'est cependant pas membre du parti. Cela ne joue d'ailleurs pas nécessairement en sa défaveur au sein du *Patriote*. C'est en effet une recrue d'ouverture et sa présence doit témoigner de l'influence que le parti exerce après la Libération au-delà de ses seuls cercles militants. Loin d'être astreint aux devoirs traditionnels du photographe de presse, Léon Leponce parvient en fait à jouir d'une véritable liberté : c'est ainsi qu'il effectue ses tirages à domicile et qu'il les archive, alors que les autres photographes de presse tirent leurs épreuves dans les locaux des journaux et que leurs films ne sont généralement pas conservés. Léon Leponce est cependant très loin de cultiver un quelconque isolement : en 1945, il adhère à la CGT, syndicat des journalistes. En 1961, il rejoint la CFTC. Ses très nombreuses photographies illustrent les transformations de la ville et du département de la Loire au cours du xx^e siècle. Après sa mort, ses héritiers ont vendu les documents (plus de 10000) qu'il avait laissés dans son atelier aux Archives municipales de Saint-Étienne où ils représentent un fonds spécifique que présentent Corinne Porte et Jean-Michel Steiner.

Léon Leponce sait valoriser une entreprise, mais aussi un parti, un syndicat, un mouvement social. Il apparaît comme un professionnel compétent, dont les travaux ne sont pas dépourvus d'une certaine touche personnelle, sans qu'il y ait cependant une véritable recherche de nouveauté. L'ouvrage présenté permet une réflexion sur un aspect parfois un peu oublié lorsqu'on lit une image, les conditions de sa production. L'objectif des auteurs est cependant d'abord de présenter, de comprendre et d'expliquer le déroulement précis de cette grève, en suivant les événements au plus près et en replaçant les mineurs au centre de cette histoire. Jean-Michel Steiner estime que ce travail est d'autant plus nécessaire que la grève de 1948 lui semble avoir été évacuée de la mémoire collective, ce qui me paraît d'ailleurs peut-être un peu excessif (mais il est vrai que je suis originaire d'un bassin minier). Ayant consacré un article dans cette revue aux grèves de 1947 et 1948 dans le Pas-de-Calais, je partage en revanche son opinion sur la rareté des études scientifiques précises consacrées à ces mouvements (à l'échelle nationale comme à celle des bassins) et son constat de l'étonnant désintérêt que suscite désormais parfois l'histoire ouvrière.

Ce livre n'oublie pas de rappeler les origines de la grève de 1948 et en particulier le désenchantement qu'éprouve alors le monde ouvrier. Pour gagner la bataille du charbon, indispensable à la reconstruction et au renouveau de l'économie française, la revalorisation de la condition du mineur a été indispensable. La nationalisation des mines et le statut des mineurs ont été des éléments décisifs dans ce processus qui a été puissamment soutenu par le parti communiste et la CGT. Mais la promotion du mineur n'a que peu duré. Le déclin de la production charbonnière commence rapidement et les premières fermetures de puits ont lieu, dans la Loire, dès la fin des années 1940 : dans ces conditions, si la tension internationale et les enjeux de politique intérieure jouent bien sûr un rôle important dans le déclenchement du mouvement, il faut aussi prendre en compte les craintes de toute une profession inquiète pour sa survie et qui s'estime surtout trahie. La grève se termine par une défaite cuisante pour le parti communiste, la CGT et les mineurs.

Parmi les premières photographies de l'ouvrage figure un ensemble de prises de vues aériennes qui ne sont pas de Léon Leponce, mais qui sont quasiment contemporaines du mouvement social de 1948 et qui offrent une perception globale des espaces miniers. Ces photographies, qui permettent de mieux saisir certains aspects du conflit, font apparaître un monde qui a en partie disparu et révèlent l'insertion des puits dans le tissu urbain stéphanois. Ces clichés avaient été commandés par les HBL (Houillères du Bassin de la Loire) afin de compléter les ressources photographiques existantes et d'harmoniser les plans qui étaient auparavant réalisés par chaque compagnie.

Les 123 photographies prises par Léon Leponce dans le bassin stéphanois pendant la grève de 1948 (il ne s'agit pas d'une sélection mais de l'intégralité de sa production relative à ce mouvement social) sont rassemblées en une série chronologiquement cohérente et présentés par Maurice Bedoin, Jean-Claude Monneret et Jean-Michel Steiner. Ce corpus constitue le cœur de l'ouvrage. Il peut être découpé en six séquences inégales :

1. l'entrée en grève, du 17 septembre au 17 octobre 1948 (prémices et démarrage du mouvement, défense des Puits).
2. La marche vers l'affrontement (suspension des services de sécurité, arrivée de détachements militaires et policiers).
3. Le paroxysme de la violence, avec la mort d'Antonin Barbier.
4. Les incertitudes et les craintes (les mineurs sont alors partagés entre compassion et peur des lendemains). À l'occasion des funérailles d'Antonin Barbier, la CGT entreprend de capter l'émotion populaire.
5. Les désillusions : dès le lendemain du deuil public interviennent emprisonnements, jugements, condamnations.
6. Des séquelles durables. Les dernières photographies du recueil sont celles des obsèques de Marcel Goïo en décembre 1951. Elles montrent la mise en scène du deuil par le parti communiste mais aussi, dans une certaine mesure, la fin de l'image héroïque du mineur, qui va être remplacé dans le panthéon communiste par le docker.

Le manque de matériaux écrits permettant d'identifier les clichés est souvent une caractéristique des fonds photographiques et celui de Léon Leponce ne fait pas exception. Seule la variété des sources utilisées (presse, rapports des Renseignements généraux, minutes des procès, recours aux témoignages) permet de remédier à cette difficulté. L'analyse de l'intégralité du corpus permet aux auteurs de préciser l'histoire de la grève tout en dévoilant les pratiques du photographe au travail : les clichés apparaissent souvent comme le résultat d'une collaboration entre Léon Leponce et les sujets photographiés, ce qui permet une mise en scène de la grève.

Beaucoup de photographies retiennent l'attention : celles de la barricade du Puits du Treuil fixent ainsi une scène paisible, qui apparaît très loin des barricades romantiques et révolutionnaires, donnant en fait une image plutôt rassurante du mouvement ouvrier. Chaque cliché est étudié, mais Jean-Claude Monneret se livre aussi à un travail de comparaison entre les différentes photographies afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de questionnement. Si l'image est une source historique à part entière, elle se révèle aussi un agent de l'histoire : les clichés de Léon Leponce ne paraissent

pas seulement dans la presse communiste et l'ouvrage peut donc analyser leurs usages dans différents organes de presse, en particulier *L'Aube* ou *L'Aurore*. Or, lorsque *L'Aurore* publie une photographie de Léon Leponce, celle-ci, après un recadrage, sert de preuve factuelle et de support à un texte très hostile aux grévistes. Grâce à la croyance en la vérité de l'image photographique, celle-ci peut donc valider des discours opposés.

Dans leur conclusion, Maurice Bedoin et Jean-Michel Steiner évoquent un certain nombre d'aspects de l'histoire de la grève de 1948 qu'il conviendrait d'approfondir, à l'échelle du bassin de la Loire comme à celle de la nation. L'ouvrage se termine par une chronologie des événements de 1944 à 1951, un lexique des vocabulaires minier et photographique et les notices biographiques des principaux acteurs des grèves de 1948.

Philippe Roger

Gauhéria, n° 77 à 79 (2011), 80 p. x 3, Lens.

L'association d'éducation populaire *Gauheria* continue de publier très régulièrement son trimestriel concernant le passé de la Gohelle et le bilan s'avère plus que positif.

Il n'est pas possible de recenser la totalité des articles, mais tous bénéficient d'une excellente maquette et d'une couverture iconographique exemplaire. Dans le n° 77, B. Ghienne retrace le destin de monseigneur Léonce Bridoux (1852-1891), de l'ordre des pères blancs et qui finit sa vie aux bords du lac Tanganyika. Est publié aussi un remarquable témoignage photographique commandé par la Compagnie des Mines de Béthune sur la grève générale des mineurs en mars-avril 1906, tandis que José Chellé analyse très soigneusement la place de Robespierre au cinéma depuis 1898, article qui continue dans le n° 78. Ce dernier contient les souvenirs d'une Lensoise, Marguerite Sauvage, née en 1890 ainsi que la campagne photographique sur la construction des bureaux centraux des Mines de Lens en 1928. Le numéro 79 est entièrement consacré aux réfugiés et évacués de 14-18 avec la publication *in-extenso* du registre tenu par la ville de Douai entre le 26 novembre 1914 et avril 1919, regroupant 1 686 réfugiés provenant de 150 communes du front. Un très bel exemple de publication de texte que toute société savante se devrait de suivre.

Christian Pfister-Langanay

Paul D'HOLLANDER, Claude LANGLOIS (dir.), *Foules catholiques et régulation romaine. Les couronnements des vierges de pèlerinage à l'époque contemporaine (XIX^e-XX^e siècles)*, actes du colloque de Limoges (22-23 octobre 2009), Limoges, Presses universitaires de Limoges (Pulim), collection histoire, 2011, 211 p. et 10 p. ht.

Depuis une décennie, l'histoire du culte marial a connu quelques renouvellements, notamment dans ses dimensions septentrionales comme en rendent compte deux colloques récents (2003 et 2009), *Mille ans de dévotion mariale* (Alain LOTTIN et Bruno BÉTHOUART (dir.), Arras, APU, 2005), et *Sentiment religieux et piété populaire de l'an Mil à nos jours* (Jean HEUCLIN et Christophe LEDUC (dir.), *Revue du Nord*, HS n° 25, 2011). Prolongeant en partie ces travaux, l'ouvrage collectif présenté ici, issu d'un colloque tenu à Limoges en octobre 2009, offre une approche originale, en apparence

limitée, mais riche par ses multiples significations, révélatrices d'un catholicisme ultramontain, populaire et identitaire. Les couronnements de statues de vierges de pèlerinage sont un phénomène ciblé dans le temps, s'étalant sur un siècle, de 1853 (Notre-Dame des Victoires) à 1964 (Bourganeuf), pour la France. Celle-ci a connu environ 200 cérémonies, touchant 20 % de ses sanctuaires mariaux ; un quart ont eu lieu sous le pontificat de Pie IX, avant une lente diminution à partir des années 1880. Cette pratique dévotionnelle, qui peut rappeler la tradition plus ancienne des habillages de statues, s'inscrit dans le contexte du renouveau de la piété mariale au XIX^e siècle, de l'intervention française à Rome et de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception (1854), dont le début de cette histoire est contemporain. En revanche, elle ne semble pas avoir de connotation monarchique prononcée, même *a contrario* lors de l'arrivée des républicains au pouvoir. Pour analyser ces couronnements, l'ouvrage s'organise autour d'un plan en partie chronologique, depuis « l'origine et l'histoire » jusqu'au tournant du siècle, « entre politique et société », en passant par une approche plus géographique, sur les « terrains » de prédilection – les régions périphériques de chrétienté traditionnelle, dont le Nord et la Bretagne. Les représentations couronnées de la Vierge, comme celles de Fra Angelico, remontent au Moyen Âge central, mais la théologie sous-jacente est plus ancienne (Sylvie Barnay), qui reconnaît Marie, Mère de Dieu, comme Vierge Reine (VIII^e siècle) et *Regina Coeli* (IX^e). Les couronnements d'images apparaissent à Rome en 1634, dans un contexte de rivalités entre les ordres religieux (Michèle Bacci). Ceux de statues, qui se développent à partir du XIX^e siècle, relèvent d'une triple conjoncture. Le geste est d'abord une affirmation d'ultramontanisme, l'autorisation étant sollicitée auprès du chapitre de Saint-Pierre, tandis que le pape donne sa bénédiction : en ce sens, les couronnements procèdent du même esprit que les érections de sanctuaires en basiliques mineures, souvent postérieures de peu à la pose des couronnes. L'événement relève également d'une conjoncture nationale, qui voit l'uniformisation et la romanisation du catholicisme français à travers la liturgie et une régulation des pratiques. Il a enfin une dimension diocésaine marquée, les évêques cherchant à s'appuyer, dans leur œuvre de restauration religieuse, sur un maillage de lieux sacrés, sur de grands rassemblements de fidèles et sur le rappel de traditions religieuses, souvent plus récentes d'ailleurs que ce qu'en disent certains discours de l'époque, pour conforter « un catholicisme ébranlé par la Révolution » (p. 249).

Les études de cas confirment les grandes lignes de l'histoire de ces pratiques de dévotion. Le modèle de la cérémonie est esquissé à partir du couronnement de N.-D. du Laus en 1855 (Claude Langlois). Celui de Lourdes (1876), emblématique, confirme indirectement la reconnaissance pontificale des apparitions et du sanctuaire, récent (Séverine Blenner-Michel). Le cas du Nord-Pas-de-Calais (Bruno Béthouart), où le phénomène n'apparaît qu'à partir des années 1870, permet de montrer les « stratégies coordonnées » de quelques clercs et laïcs : à Lille, le couronnement sert à crédibiliser les démarches en faveur de la création de l'université catholique et d'un évêché. À Valenciennes (Félicien Machelart et Claude Langlois), il contribue à « la normalisation de la dévotion ». Le cas du Finistère (Marie-Thérèse Cloître) donne lieu à une typologie transposable ailleurs, avec des couronnements dévotionnels, politiques (au Folgoët, avec la présence de Mgr Freppel en 1888), ou témoignant de façon complémentaire de la diversité du diocèse et de l'unité des catholiques. Le diocèse de Vannes se caractérise par le couronnement de la statue de sainte Anne à Auray, en même temps que celle de la Vierge en 1868 (Frédéric Le Moigne), mais ce type d'associations, comme avec saint Joseph, couronné dans

quelques chapelles de couvents, ne fonctionne pas sur le long terme. L'exemple du couronnement de sainte Radegonde à Poitiers en 1887 (Jérôme Grévy), en pleine crise politico-religieuse, le confirme par l'absence de retombées ultérieures. Ce type d'événement se traduit aussi par son ambivalence. Celui de Notre-Dame de la Garde en 1931 apparaît à la fois comme la réintégration des catholiques dans la cité et comme une des dernières cérémonies d'exception au faste néo-baroque (Régis Bertrand). Les comparaisons étrangères avec la Vierge du Pilar, à Saragosse (Francisco Javier Ramón Solans) ou avec le cas belge (Jan de Maeyer) suggèrent des spécificités nationales, tant politiques, en fonction des relations avec les États, que culturelles.

Les couronnements sont contemporains des mutations profondes du catholicisme français. À l'époque de la Séparation (Christian Sorrel), ils connaissent un repli, avant une reprise à partir de 1908 : ils ont alors lieu dans les communes rurales, moins soumises aux interdictions de processions, tandis que dans les grandes villes, ils se déroulent à l'intérieur des églises, hors de l'espace public. Mais de nombreux évêques commencent alors à privilégier les congrès à ces manifestations traditionnelles de piété. En tant que cérémonies publiques, sur l'espace communal devenu « un temple à ciel ouvert » (Paul d'Hollander), les couronnements permettent de grands rassemblements, avec toutes les difficultés politiques, techniques et logistiques que cela implique. Ils sont caractéristiques de ces *Bannières dans la rue* – les processions au XIX^e siècle (Pulim, 2003), du titre du livre de Paul d'Hollander qui a également inspiré ce colloque. Le choix de la date du couronnement, souvent significatif, fait état d'un jubilé ou d'un anniversaire, tandis que la commémoration de l'événement devient parfois à son tour l'occasion d'une fête religieuse (Jean-Marie Périé et Claude Langlois). En revanche, son oubli affecte surtout les petits sanctuaires ruraux et les chapelles situées dans les grandes villes.

Érudit et rigoureux, décrivant les cérémonies, les acteurs et même les couronnes, comme celles de l'orfèvre lyonnais Armand Caillat et de son fils (Bertrand Berthod), décryptant les débats, les influences et les pressions, l'ouvrage propose des réflexions riches et suggestives sur la portée de ces couronnements. On peut seulement s'interroger sur les chiffres de participation cités par les différents auteurs : s'il est incontestable que les cérémonies ont réuni de grandes foules, celles-ci atteignent-elles pour autant les dizaines de milliers de pèlerins évoqués par les organisateurs ? Ou bien, plus sûrement, la mention de ces fréquentations élevées serait-elle une manière pour l'Église d'affirmer sa force et sa visibilité ? Bruno Béthouart évoque d'ailleurs, à propos de Boulogne, une foule « estimée à 23 000, tantôt à 30 000 [...] tantôt à 70 000 », preuve que les chiffres annoncés ont d'abord une valeur apologetique.

Des annexes, des cartes, des tableaux et des photographies complètent utilement ce livre. Son caractère collectif n'altère pas sa grande unité, du fait de sa thématique étroitement circonscrite – contrairement à maints colloques trop généralistes –, de la complémentarité des articles et de l'implication des organisateurs – Claude Langlois en particulier a signé ou co-signé quatre des 18 contributions, outre l'introduction et la conclusion. Tout cela fait de ce beau colloque un livre important pour l'histoire institutionnelle, culturelle et politique du catholicisme contemporain, et qui sait aller au-delà de son objet.

Xavier Boniface

Sylvie BERNAY, *L'Église de France face à la persécution des Juifs, 1940-1944*, Paris, CNRS éditions, 2012, 528 p., 25 €.

Dans cette thèse qui utilise de multiples sources publiques, chrétiennes et juives, la région du Nord est concernée par la richesse des archives archiépiscopales de Cambrai qui ont été consultées et par l'action de ses deux archevêques, le titulaire Mgr Chollet et le coadjuteur Mgr Guerry, respectivement secrétaire et secrétaire adjoint de la Conférence épiscopale. Tous deux se trouvent en zone sud en 1940-1941 attendant un laissez-passer allemand pour rejoindre leur diocèse.

L'auteur éclaire une histoire complexe grâce à une méthode rigoureuse et à un plan à la fois chronologique et logique. Dès la première partie « face à la montée du nazisme (1933-1939) », une distinction apparaît entre deux terrains différents, celui des théologies, soit fermées et antijudaïques, soit semi fermées, et celui des défenseurs inconditionnels de la personne humaine parmi lesquels l'archevêque de Paris, le cardinal Verdier, l'archevêque de Toulouse, Mgr Saliège, le père jésuite Riquet et des laïcs comme Edmond Michelet à Brive. Ces personnalités construisent un « front interconfessionnel » pour aider à l'immigration juive.

Avec la guerre, la débâcle et le régime de Vichy, vient le *temps du repli*. Le cardinal Liénart, qui a protesté dès 1933 contre la persécution des juifs en Allemagne, est resté à Lille en 1940 et note dans son agenda le 15 janvier 1941 : « Il ne faut pas envisager de lois d'exception contre les Juifs, mais un statut semblable à celui des étrangers ». Il demeure en retrait dans le drame de l'été 1942. En revanche les deux archevêques de Cambrai, le titulaire Mgr Chollet et surtout le coadjuteur Mgr Guerry, se trouvent en première ligne dès l'été 1940 : le 31 août dans une note préparatoire à la conférence épiscopale, Mgr Guerry, docteur en droit, présente la doctrine du double protectorat pour les juifs : individuellement, ils ont le droit d'être protégés dans leurs biens, leur famille, leur liberté religieuse ; collectivement ils peuvent être l'objet d'un statut particulier leur interdisant certaines carrières, et l'État a le droit de fermer ses frontières à l'immigration juive. L'épiscopat abandonne alors la politique d'ouverture envers les « frères malheureux » du cardinal Verdier décédé en avril 1940, et laisse passer sans protester le premier statut des Juifs décrété par le gouvernement de Vichy en octobre 1940. Cependant, et c'est le paradoxe apparent de cette histoire, dès l'automne 1940 Mgr Guerry est l'agent du primat des Gaules, le cardinal Gerlier, pour obtenir du ministre de l'Intérieur de Vichy Peyrouton une amélioration de la situation sanitaire et alimentaire du camp de Gurs (Basses-Pyrénées) où sont entassés des milliers de juifs. Lors d'une autre mission, Guerry fait accepter à Vichy la création d'une aumônerie catholique des camps. Ces démarches favorisent le dégonflement des camps de réfugiés de la zone sud dont la population passe 50 000 personnes pendant l'hiver 1940-1941 à 12 000 au début de l'été 1942. Dès l'été 1940 l'aide aux juifs persécutés prend de l'ampleur « entre légalité et clandestinité » avec l'approbation des hiérarchies catholiques et congréganistes qui font ouvrir les couvents aux réfugiés et l'encouragement des autorités protestantes. D'autre part, Mgr Chollet et le cardinal Gerlier se montrent favorables en 1941 à un nouveau concordat sur lequel le gouvernement de Vichy travaille. Le pape Pie XII reste réservé sur ce sujet et le nonce Valerio Valeri conseille aux évêques français d'être prudents et de se concerter à propos de leurs relations avec le gouvernement.

De l'automne 1941 à l'automne 1942, c'est le *temps des rafles* des juifs suivies de leur déportation et le plus souvent hélas de leur mort, en zone nord d'abord, puis en

zone sud avec l'arrivée au pouvoir du ministère de Pierre Laval. L'application par le gouvernement de Vichy des deux statuts des juifs (octobre 1940 et juin 1941) suscite des réserves et les rafles allemandes une nette réprobation de la part des évêques. La thèse montre qu'en août-septembre 1942, les protestations des évêques lues dans les églises de la zone libre ont été concertées avec le nonce et le Saint-Siège, et qu'elles ont amené les Allemands à arrêter les rafles pendant un temps.

Enfin de l'automne 1942 à août 1944, au *temps des sauvetages*, l'exploitation des archives de Mgr Chappoulie, délégué des évêques auprès du gouvernement de Vichy, fait apparaître que ses interventions ont été décisives pour obtenir le retrait de la police française des opérations de rafles et l'abandon du projet de dénaturalisation des juifs naturalisés après 1927, ce qui les aurait voués à l'extermination. Dans un dernier chapitre concernant les sauvetages sur le terrain, Sylvie Bernay fait une remarquable démonstration de méthode en présentant les réseaux et les filières qui agissent efficacement dans « sept diocèses refuges » étudiés : Nice, Toulouse, Montauban, Albi, Clermont-Ferrand, Lyon, Annecy. La même méthode pourra être utilisée ultérieurement dans d'autres diocèses.

Une inexactitude p. 80 : le futur cardinal Baudrillart est un bon connaisseur de l'Espagne, certes, mais sa thèse porte sur le règne de Philippe V (1700-1746) et non sur celui de Philippe II (1556-1598). Grâce à ce livre de Sylvie Bernay on comprend enfin comment les trois quarts des juifs résidant en France ont pu être sauvés entre 1940 et 1944. Dans sa préface, la directrice de thèse Catherine Nicault signale « un livre qui fera date parce qu'on ne pourra plus parler du « silence » ou de « l'indifférence » de l'Église de France à l'égard des Juifs pendant l'Occupation dans des termes aussi sommaires qu'avant sa parution ».

Yves-Marie Hilaire

Cécile FRÉMAUX, *Églises du Nord et du Pas-de-Calais 1945-2010. De la commande à la patrimonialisation*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection Art & Société, 2011, 400 p.

Ce travail est issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2005 et qui s'intéresse aux quelques deux cents églises édifiées dans le Nord/Pas-de-Calais entre 1945 et 2000. L'ouvrage se divise très logiquement en trois parties : la reconstruction (1945-1965), les Trente glorieuses (1945-1971) concernant les nouveaux sanctuaires et les reconversions (1971-2000). La reconstruction porte sur soixante-trois édifices concentrés sur le littoral et le Ternois avant tout. Le ministère lui-même désigne un architecte-conseil pour suivre ces chantiers, Paul Koch et André Le Donné dans le cas présent et dont le choix est de refuser *a priori* la reconstruction à l'identique. L'Église possède déjà des commissions diocésaines d'art sacré dont le rôle sera souvent dédaigné. N'oublions pas le rôle du maire, propriétaire de l'église et celui du curé, dont les relations vont de la complicité à Hazebrouck jusqu'à la guerre picocoline à Zuydcoote. La grande question, comme l'auteur l'indique bien, est de retrouver le passé ou d'inventer l'avenir avec les architectes au cœur d'un défi, d'où une multitude de choix très éclectiques d'autant que les prémisses de l'évolution liturgique et les choix esthétiques de l'époque (revue *L'Art sacré*) font une large place aux artistes dits d'avant-garde. Avec le recul, le bilan n'est guère brillant, surtout aux yeux des contempteurs de l'époque et même d'aujourd'hui. Le plus intéressant est l'existence d'un fossé (jamais analysé par l'auteur) entre quelques cercles responsables de la reconstruction et qui travaillent en cir-

cuit fermé et la réponse de la société civile qui fait que l'évêque d'Arras se sent obligé d'enlever le crucifix expressionniste de l'église de Saint-Aubin.

Parallèlement, l'évêché doit s'occuper des nouvelles églises des Trente glorieuses : soixante-neuf sont édifiées sous l'égide d'un comité national des constructions d'églises (CNCE) dont le but essentiel est de réduire les coûts. Les programmes deviennent moins ambitieux et les architectes soumis au contrôle sévère du maître d'ouvrage, d'où la création en 1956 des chantiers du diocèse de Lille au recrutement exclusivement laïc, mais appartenant aux milieux d'affaires de la métropole. C'est l'étape finale de la longue collaboration dans le Nord entre clergé et bourgeoisie locale. Elle va jusqu'au mécénat à Hem avec les époux Leclercq et à Lille, le couvent des Dominicains avec Jean Masurel. L'art contemporain et non plus moderne entre à l'église avec Dodeigne, Roulland, Manessier. Les fonctions d'accueil et de réunions priment souvent sur le culte lui-même et ces besoins rencontrent les attentes des agences d'urbanisme d'alors. Ainsi des compromis satisfaisants sont trouvés pour l'implantation des nouveaux lieux de culte et leur nombre : un pour 10 à 12 000 habitants. Les enquêtes sociologiques influent aussi sur la pastorale qui entre dans une période d'incertitude, d'où une très grande variété dans le choix architectural, d'autant que le concile bat son plein de 1962 à 1965. Tout cela aboutit à des églises aux intérieurs très dépouillés où l'art non-figuratif reçoit, pour le moins, un accueil très mitigé à l'exception du « clergé éclairé », expression de l'auteur qui relève plus de « la distinction » de Bourdieu que d'une analyse historique adéquate. Si une hirondelle ne fait pas le printemps, la chapelle de Hem est loin d'être l'acceptation unanime de l'art sacré contemporain. Cette deuxième partie s'achève par un descriptif (p. 157-184) de ces églises qui souvent répète les analyses développées antérieurement (p. 91-156) et se termine sans conclusion.

Le tissu final de l'ouvrage porte sur la période 1971-2000 où change fondamentalement la donne : le comité national de construction est dissout en 1971 et nous ne comptons que cinquante-quatre nouvelles églises. L'Église rénove, partiellement, vers 1980 avec un souci de visibilité et une volonté de réaffirmer sa présence au monde. Villeneuve-d'Ascq en est un bel exemple avec l'oratoire Saint-Marc, mais empêtré dans un contexte urbain tel qu'il rend le geste architectural presque vain. Très intéressante est la partie sur les reconstructions d'églises qui porte mal son nom, puisque nous avons affaire aux démolitions d'églises du XIX^e siècle qui, faute d'entretien et non pas de vétusté qui n'en est que la conséquence, et à la construction d'un nouvel édifice remplaçant. Ce passage n'est donc que le prolongement de la partie précédente qui n'apporte guère de nouveautés mais très intéressante sur le combat que mènent les fidèles pour sauver au moins le clocher comme à Lambersart. Malgré le mouvement de sécularisation de la société et la chute de la pratique religieuse, la présence d'églises, dans la ville, reste pour tous les pouvoirs un enjeu important : l'achèvement en 1999 de la cathédrale de Lille commencée en 1854, en est un bel exemple : si la nouvelle façade, travail d'ingénieur avant tout, est une spectaculaire paroi de marbre translucide de 180 m², elle connaît, quatre ans après, de graves problèmes structurels, signe du temps. Plus grave s'avère être l'état calamiteux de tous ces bâtiments. Dès 1986, sur quarante-trois églises des Houillères, quatre sont déjà démolies. Comme le dit clairement, en 1971, le président des chantiers du diocèse : « les gens ne croient plus, ... le clergé, non plus », d'où les ventes aux municipalités et les reconversions multiformes (restaurant à Armentières). Inversement, puisqu'il

n'y a plus d'architecture sacrée *stricto sensu*, certains bâtiments profanes sont aménagés en église jusqu'à des portions d'usine comme la filature Le Blan à Lille.

Très lucidement, l'auteur reconnaît (p. 265) que ces lieux de culte n'appartiennent pas finalement à la mémoire collective mais à la mémoire de quelques individus, d'où le recours devenu traditionnel en France à la notion de patrimoine et de classement pour sauver ce qu'il y a à sauver. Tout un travail de lobbying s'est mis en place depuis la fin des années 1990, multipliant les colloques, mais qui bute sur l'incontournable question de la valeur artistique et historique de ces églises. À l'époque où l'Église catholique est devenue une gigantesque ONG, où les catholiques français se passent d'un clergé devenu moribond, où le post-modernisme déploie toutes ses facettes jusqu'au *vintage* et au kitsch, cet ouvrage vient à son heure. Certes, il est parfois déparé par des illustrations illisibles, certes, il sous-entend, plus qu'il n'explicite, que tout cela repose avant tout sur un dialogue entre les institutions religieuses et politiques, qui ne laisse guère de place aux voix souvent dissonantes des humbles paroissiens. Mais que de richesses : 245 illustrations noirs et blanc, 24 en couleurs, plus un répertoire, lui aussi en couleurs des 188 édifices étudiés, associé à une carte très parlante, enfin un répertoire très complet des cent architectes intervenants ! Cerise sur le gâteau : un très consciencieux exposé des sources, une bibliographie de douze pages, un index des noms de personnes et de lieux. Ne boudons pas notre plaisir !

Christian Pfister-Langanay